

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 SUISSE, franco domicile 1 an 0 mois 3 mois 1 mois
 26.— 13.20 6.70 2.40
 ÉTRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau enseigner les intérêts.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

210^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondé en 1738
 1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 19^l, à la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisse: S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

L'attitude des autorités en face des fameuses « affaires »

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Il faut féliciter le Conseil fédéral d'avoir enfin, par la voix de M. de Steiger, renseigné officiellement l'opinion sur les affaires de faux affidavits et de certificats de domicile antidatés, dont on parle tant sans en connaître exactement ni les origines ni l'ampleur.

La réponse précise qu'a faite le chef du département de justice et police à M. Bringolf, jeudi dernier, eut non seulement le mérite de faire connaître ceux qui sont impliqués, à quelque titre que ce soit, dans les divers trafics délictueux ou frauduleux, mais aussi de jeter une pleine lumière sur le rôle des autorités et leur attitude en l'occurrence.

Il était bien nécessaire et le seul regret qu'on puisse exprimer, une fois encore, c'est qu'en haut lieu, on ne se soit pas décidé plus tôt à parler.

L'extrême-gauche a, bien entendu, saisi l'occasion qui se présentait pour se poser en gardienne de la moralité nationale, proclamer qu'elle était seule à dénoncer l'ignominie et que, sans ses cris d'alarme, les fautifs auraient encore de leur entière liberté et de la considération générale. La prétention fait sourire quand on sait ce qui se passe dans les pays où les communistes réussissent à saisir, soit dans la politique soit dans l'économie, tout ou partie des leviers de commandes et, en France notamment — pour ne parler que d'un pays voisin — les scandales qui sont venus au jour dans certaines entreprises nationalisées devraient, semble-t-il, incliner nos ultra-rouges à plus de modestie. Ils allaient si loin pourtant qu'ils accusaient les autorités suisses, de vouloir manier l'éteignoir et sauver les personnages les plus compromis, ceux du moins qui peuvent se targuer de hautes relations.

Toutes ces affirmations s'effondrent comme château de cartes à la lecture des déclarations très nettes de M. de Steiger. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les dates citées par le porte-parole du Conseil fédéral.

C'est en mai dernier que les agents des douanes, faisant une perquisition dans le bureau de Métry, mettent la main sur des pièces suspectes. Le 28 mai, le ministère public fédéral est informé de cette découverte; il se met en rapport avec le secrétariat général du département de l'économie publique, chargé de réprimer les infractions aux ordonnances de l'économie de guerre, et avec l'Office suisse de compensation, compétent pour le déblocage de certains avoirs.

On examine les documents et le 14 juin déjà, le Conseil fédéral charge le ministère public d'ouvrir et de conduire une enquête générale. Huit jours plus tard, c'est l'entretien entre le chef du département politique et le directeur de l'Office de compensation, au cours duquel on arrête les mesures qui doivent permettre de rebloquer une bonne partie des sommes libérées sur la base de certificats de domicile antidatés.

Un détail encore que n'a pas donné M. de Steiger: dès qu'il fut informé de faits délictueux, M. Petitpierre, conseiller fédéral, mit au courant le ministre des Etats-Unis à Berne et lui indiqua également que les pouvoirs publics intervenaient pour limiter les dégâts.

L'attitude des autorités fut donc parfaitement correcte. A aucun moment, elles ne cherchèrent à étouffer l'affaire. Dès que certains faits furent établis, elles s'empressèrent de saisir la justice — et dès ce moment, le principe de la séparation des pouvoirs les empêchait d'agir directement. Elles se hâtèrent aussi de prendre les dispositions devant permettre de réparer le mal dans la mesure du possible.

On peut tirer aussi d'autres conclusions de l'exposé gouvernemental. En ce qui concerne les faux certificats de domicile, la fraude n'a pas non plus l'ampleur que l'extrême-gauche a voulu lui donner. Les sommes débloquées sur la foi de certificats antidatés, représentent le 1,6% des avoirs certifiés jusqu'à présent. Et encore — cela, on l'a prouvé déjà — ces sommes auraient, tôt ou tard, été libérées; en aucun cas il ne s'agit de ce que les Alliés considèrent comme « biens ennemis ».

Ces précisions limitent exactement l'affaire, sans pour autant — exprimons-nous de l'ajouté — diminuer en quoi que ce soit la responsabilité des fonctionnaires, avocats, agents d'affaires de tout poil, qui ont commis des faux.

Au nom du gouvernement, le chef du département de justice et police a donné l'assurance que les coupables seront poursuivis et que seul un jugement sévère rendra à notre pays la confiance et la considération que des agissements frauduleux lui ont fait perdre en partie vis-à-vis de l'étranger. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute ces propos. La manière dont l'enquête a été menée jusqu'ici, autant que la personnalité du juge d'instruction nous sont garants que, dans notre régime, la justice n'est pas la bonne à tout faire du pouvoir. Les démocraties orientales, dont se réclament nos aboyeurs patentés, ne peuvent pas en dire autant.

La Butte montmartroise a célébré sa fête des vendanges à la plus grande joie des vieux et des gosses

Heureux Montmartrois! Les paisibles habitants de ce célèbre village ont pu, dimanche, assis sur le pas de leur porte, comme l'autorisait le teneur de l'air, déguster le vin nouveau de la vigne qui pousse aux flancs de la Butte.

C'était la fête des vendanges montmartroises. Une partie du raisin récolté avait été promptement mis au pressoir. Mais la plus grande part des grappes (environ une tonne) disposées dans des paniers d'osier, fut vendue aux enchères au profit des vieux Montmartrois.

Sous les arbres de la place du Tertre, une estrade était dressée. Virent s'asseoir d'abord très hauts et très puissants personnages messieurs les chevaliers du Tastevin, portant au cou l'insigne de leur confrérie: cordon ou rouge, auquel joyeusement tintinnabule la plus jolie des clochettes: une timbale d'argent. Les membres du gouvernement de la République des petits Poulhubs viennent siéger ensuite. Puis d'illustres invités d'honneur: le Dr Blancot, ministre des affaires étrangères du Venezuela, délégué à l'O.N.U., et qui sera fait chevalier du Tastevin; M. Raoul Nordling, consul de Suède à Paris; M. Ziwek, préfet de Seine-et-Oise; le maire du 18^{me} arrondissement et des représentants de la préfecture de la Seine.

Le pittoresque défilé
 Le joyeux peuple de la Butte défile devant ces personnages: en tête, les petits Poulhubs, costumés (les garçons en soldats de l'an II, les fillettes en cantinières); puis les grisettes et les étudiants de la vic de Bohème. Le garde champêtre, en blouse bleue, le bicorne en arrière et le sabre au côté, maintient le bon ordre et salue la musique du 2^{me} régiment d'infanterie

coloniale, qui ferme la marche. Heureuse république montmartroise « qui emprunte à la République voisine et amie des soldats... lorsque c'est vraiment nécessaire! »

Le débat au palais de Chaillot sur la réduction des armements

Les thèses américaines et soviétiques s'affrontent à la commission politique

Le délégué des Etats-Unis demande à la Russie de prouver par des actes son désir de collaborer avec les Alliés. M. Vichinsky accuse les Anglo-Saxons de saboter les efforts entrepris en faveur de la paix. La proposition russe est repoussée à une forte majorité

PARIS, 12 (A.F.P.). — Au cours du débat qui s'est engagé mardi matin, à la commission politique de l'O.N.U., sur la proposition soviétique de réduire d'un tiers les armements, M. Warren Austin, délégué des Etats-Unis, a pris la parole pour

la première fois sur cette question. Après avoir énuméré les raisons pour lesquelles la proposition soviétique engendrait chez lui une certaine méfiance et insisté sur la nécessité d'un climat de confiance, il a formellement apporté son appui au projet britannique.

que, qui préconise avant tout l'établissement d'un système de contrôle, et au projet syrien, qui demande le renvoi de la question à la commission des armements classiques.

Les conditions requises pour créer un climat de sécurité

Selon lui, le climat de sécurité et de confiance indispensable à toute action réellement utile dans le domaine du désarmement exige quatre conditions: l'établissement d'une force armée internationale, un contrôle efficace de l'énergie atomique, la conclusion des traités de paix avec les pays ex-ennemis, un système de garantie et de contrôle.

Or, a-t-il constaté, ce sont les délégués soviétiques qui se sont opposés à l'accomplissement de ces conditions: il n'y a pas de confiance, ni de sécurité internationale, quand un membre permanent du Conseil de sécurité s'oppose aux efforts des autres pour résoudre les différends qui ont pu surgir entre eux, quand l'U.R.S.S. refuse obstinément et catégoriquement d'ouvrir ses portes aux représentants des Nations Unies et quand elle propose un système de contrôle dans le cadre du Conseil de sécurité avec le veto pour trappe.

La propagande russe

M. Austin a poursuivi: Pourquoi M. Vichinsky n'a-t-il pas présenté sa résolution au cours des travaux de la commission des armements classiques? A des fins de propagande. Dans tous ses discours, le délégué soviétique a parlé de la guerre, de la guerre atomique: Pourquoi? A des fins de propagande. Dans le dogme officiel soviétique, la guerre d'agression n'est pas tombée en disgrâce.

Parlant ensuite de la « politique de paix de l'U.R.S.S. », le délégué américain a cité de nombreux extraits de ce qu'il appelle « la littérature officielle soviétique », révélatrice, à son point de vue, des véritables buts du Kremlin.

La paix, a-t-il dit, doit se trouver dans les esprits et dans les actes. Pour le premier point, il n'est que de lire la presse soviétique, qui glorifie la guerre et la déclare inévitable. Pour le deuxième, il n'est que de se rappeler les agrandissements territoriaux de l'U.R.S.S. depuis 1939 et cette nouvelle forme d'agression qu'elle mène en Chine, en Corée, en Europe occidentale par l'intermédiaire des partis communistes locaux.

(Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches.)

Parachutistes-samaritaines anglaises



Une unité formée de femmes volontaires parachutistes vient d'être créée dans la R.A.F. Les samaritaines volantes groupées par quatre sont encadrées par quatre soldats sanitaires et un médecin. Ceux-ci transportent cent kilos de matériel médical. Ces S.C.F. photographiées sur un aérodrome anglais, vont monter dans un « Dakota » participant à des manœuvres.

LES AVENTURES DU MIKADO

TOKIO, 12 (Reuter). — L'empereur et l'impératrice du Japon ont failli être piétinés la semaine dernière, lors de la première conférence de presse de l'empereur destinée aux correspondants des journaux alliés.

Dans une rue étroite, de nombreux photographes japonais et alliés, auxquels étaient venus s'ajouter quelque 200 personnes parmi lesquelles de nombreux correspondants, se livraient une lutte farouche pour la meilleure place, afin de mieux voir le couple impérial. Alors que ce dernier était coincé par la foule, les photographes furieux crièrent: « Dégagez la chaussée! » et « Amenez l'empereur ici! ».

Au milieu de cette foule hurlante, l'empereur et l'impératrice s'errèrent la main à une demi-douzaine de journalistes alliés, mais aucune question ne leur fut posée, car l'interprète officiel s'était perdu dans la foule. Livrée à elle-même et quant sang et eau, l'impératrice se fraya péniblement un passage derrière son époux jusqu'à l'endroit où s'étaient réunis la plupart des photographes. Finalement, un officier du Q. G. du général Mac Arthur fit écarter les photographes et ouvrit ainsi une brèche par laquelle le couple impérial put s'échapper.

REGARDS EN ARRIÈRE

Un Suisse rencontra Beethoven...

A la fin de 1811, un jeune homme montait, le cœur battant les 112 marches qui menaient au logis de Ludwig van Beethoven, à Vienne. C'était le jeune Lucernois Xaver Schnyder von Wartensee, alors âgé de 25 ans. Il tenait à la main une lettre de recommandation que lui avait donnée le docteur Troxler, médecin lucernois qui avait vécu longtemps à Vienne et s'était lié d'amitié avec Beethoven. Xaver Schnyder frappa à la porte de Beethoven. Le maître ouvrit lui-même, il semblait d'excellente humeur. Il prit la lettre, la lut puis, tendant cordialement la main au jeune homme: « Soyez le bienvenu, Monsieur... particulièrement parce que vous êtes Suisse et que j'aime beaucoup les Suisses. »

Mais qui était Xaver Schnyder? Xaver Schnyder von Wartensee était né à Lucerne en 1786 et appartenait à une famille patricienne qui donna à l'Etat et à l'Eglise nombre d'hommes remarquables. « Musicien et compositeur, nous dit le Dictionnaire historique. Fut un des premiers contrepointistes de son époque. Etudia à Vienne où il fut l'élève de Beethoven. »

Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte, comme nous allons le



BEETHOVEN

voir. Dès sa première visite au grand musicien, Xaver lui demanda — et il le fidèlement relaté les précieux moments qu'il passa avec Beethoven — « Monsieur van Beethoven, je désire ardemment devenir votre élève et me perfectionner dans l'art de la composition. » Beethoven: — Je ne prends plus d'élève. Xaver S.: « Mais... Monsieur van Beethoven, je suis venu à Vienne pour vous rencontrer et sur les conseils du docteur Troxler qui pensait... » — « Je le ferai volontiers, mais j'ai complètement et définitivement renoncé à prendre des élèves. » — « Monsieur van Beethoven, dit alors Schnyder consterné, ne vous est-il pas possible de faire en ma faveur une exception? » Beethoven (d'une voix découragée, mais toujours amicale): « Non, non, je n'ai plus qu'un seul élève; je voudrais bien le renvoyer, mais je ne peux pas, hélas! » Schnyder demanda alors avec envie qui était cet heureux mortel. Là-dessus, Beethoven, avec son visage des jours d'orange, hurla en tapant violemment du pied, « Ach! l'archiduc Rodolphe! »

Anne-Marie ROBERT.

(Lire la suite en quatrième page)

J'ÉCOUTE...

La fugue

Deux jeunes Valaisans de Haute-Nendaz, joli village perché sur la montagne au sud de Sion, s'ennuyant au logis, avaient filé en douce chez eux, il y a trois semaines. On connaît l'histoire, qui commence comme une fable célèbre. Elle vient de finir, moins bien, par l'incarcération, à Sion, des deux fugitifs.

On les avait cherchés, éperdument dans la région de la Rosa-Blanche, où on croyait qu'ils s'étaient rendus. Ils étaient tout simplement en France où ils s'étaient enfuis, ayant quelques méfaits sur la conscience. Deux vauriens, quoi! et qui n'avaient pas craint d'alarmer toute leur parenté, qui avait pu redouter qu'ils ne fussent au fond d'une crevasse. Pour vilaine qu'elle soit, l'aventure n'en demeure pas moins banale. Tant de jeunes, aujourd'hui, prennent soudain la poudre d'escampette. De l'angoisse de leurs pauvres parents, ils n'ont cure. Et la radio de signaler leur disparition à tous les habitants des cinq continents qui veulent bien se trouver à l'écoute de Radio-Suisse.

Celle-ci devrait, cependant, nous dire aussi comment se terminent les fugues de notre jeunesse. Ne fût-ce que pour servir de leçon à d'autres. Car, enfin, on peut s'imaginer qu'elle fut magistrale, la fessée paternelle qui termina telle ou telle escapade d'adolescents dont récemment nous fumes entretenus. Ou encore que les plus âgés, après une remontrance, furent soumis à des mesures disciplinaires assez sérieuses pour qu'ils n'aient plus aucune envie de recommencer.

On peut admettre que le goût des voyages n'a en soi rien de blâmable. On affirme même que ceux-ci forment la jeunesse. Mais encore faut-il qu'ils ne soient pas clandestins. Surtout, qu'il ne faille pas sonner le tocsin, amener la police et d'importantes équipes de sauveteurs, pour retrouver des fugitifs qui se trouvent tout simplement dans quelque bonne ville de France ou d'ailleurs, alors qu'on les cherche dans des fourrés perdus de la montagne ou dans un précipice.

Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit

Que sans règle et sans frein, tôt ou tard

Ainsi s'exprimait le poète moraliste.

Cet autre poète aussi, manifestement désabusé, et pour cause, François Villon:

Si j'eusse étudié

Au temps de ma jeunesse folle

Et de bonnes manières sadiques

J'eusse maison et couche molle.

Paroles de cuisants regrets tardivement venus. Villon tourna mal, et cela toute sa vie.

Jeunes gens, ne suivez pas ses traces! Le démon de la fugue vous hante-t-il? Contentez-vous de la pratiquer en musique.

La seulement, le jeu peut être plaisant.

FRANÇOIS VILLON.

LES GRÈVES CONTINUENT OUTRE-JURA

Le gouvernement français semble impuissant à résoudre les nombreux conflits de travail

Les chefs de la C.G.T. communiste voudraient opérer des changements décisifs dans l'orientation politique du pays

PARIS, 12. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse:

Tandis que les grèves continuent dans le Nord et la Moselle ainsi que dans les autres bassins miniers, le gouvernement discute avec les syndicats pour essayer de trouver une solution au problème qui se pose avec une urgence dont on ne saurait méconnaître la gravité.

En résumé les jours passent sans apporter de changement.

Cette situation risque de se prolonger, car, ainsi que le remarque « Combat »: « Dans chaque secteur les grèves progressivement passent des revendications particulières à la revendication du rajustement des salaires aux prix. En fait c'est la politique économique du gouvernement qui est remise en question ».

On pourrait même dire la politique tout court si l'on s'en réfère au rapport dont M. Benoit Frachon a donné lecture à la séance d'ouverture du XXVII^{me} congrès de la C.G.T. Dans le texte de ce rapport que publie l'« Humanité », on peut lire: « La classe ouvrière doit et peut prendre la tête d'une action vigoureuse pour aboutir à des changements décisifs dans l'orientation de la politique générale du pays ».

Le plan des communistes

Pour aboutir à ces changements décisifs M. Benoit Frachon préconise la recette suivante: « Se débarrasser du plan Marshall, dénoncer les accords militaires qui ont du bloc occidental une machine de guerre contre l'U.R.S.S. et les démocraties populaires, établir des relations normales avec l'ensemble des Etats, exiger les réparations dues par l'Allemagne, satisfaire les légitimes revendications de la clas-

se ouvrière, assurer à celle-ci toute sa place dans la direction économique et politique du pays, assainir les finances par une politique fiscale juste, la réduction des bénéfices scandaleux des grands capitalistes la diminution massive du budget de la guerre, lutter contre la hausse des prix, enfin dissoudre les groupements factieux de Gauche. Pour cela soutenir tous les efforts en vue de la constitution d'un gouvernement d'union démocratique décidé à appliquer un vrai programme de redressement du pays dans l'indépendance et la souveraineté nationale ».

Les prix de la viande

PARIS, 13 (A.F.P.). — Le gouvernement a décidé que les prix de la viande à tous les stades, de la production à la distribution, seront taxés, apprend-on à l'issue de la réunion du conseil de cabinet de mardi soir. Le gouvernement a décidé en outre de fixer à 3500 francs le prix de la tonne de charbon.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE:

Marguerite Cavadaski est redevenue parisienne par René Serge

Notre chronique radiophonique

La culture des bulbes à fleurs par H. R.

Il n'y avait pas de « secret Stradivarius »

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL
ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE
DES ARTS ET MÉTIERS, NEUCHÂTEL
COLLEGE DE LA MALADIÈRE

Mise au concours

Par suite du départ de Neuchâtel des titulaires, les postes suivants sont mis au concours :
1. Maître de technologie et dessin pour apprentis radioélectriciens (trois heures par semaine).

Cours du soir

A. Cours de préparation à la maîtrise fédérale pour patrons et ouvriers :
a) Cours de pratique des affaires pour toutes professions (correspondance, droit, tenue des livres), le lundi et le jeudi, de 19 h. 45 à 21 h. 45 ; 90 heures au total, Fr. 25.-.



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de la S. I. Monruz-Dessus et M. Gogger de construire deux garages au sud de leurs propriétés, 11 et 13, avenue du Vignoble.



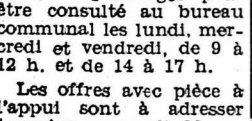
COMMUNE de Rochefort
TAUPIER
La commune de Rochefort cherche un taupier. Offres et renseignements auprès du directeur de police, M. Numa Renaud, à Rochefort.



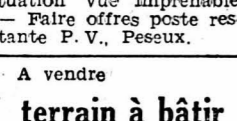
COMMUNE de Rochefort
belle villa
avec tout confort moderne, six chambres, garage, verger, vue magnifique.



COMMUNE de Rochefort
chambres
avec tout confort, Adresser offres écrites à G. F. 142 au bureau de la Feuille d'avis.



COMMUNE de Rochefort
terrain à bâtir
de 650 m², eau, gaz, électricité sur place, belle situation vue imprenable.



COMMUNE de Rochefort
terrain à bâtir
2580 m² en nature de vignes. Territoire de Corcelles-Cormondrèche.

MONTREUX-CLARENS

Très belle villa, bord du lac, douze grandes pièces, tout confort, garage, annexe pour personnel, volume 6898 m³, terrain 2350m².

A vendre à Cofrane GRANDE MAISON

Bâtiment, places et jardin de 2158 m². Estimation cadastrale : Fr. 30,000.-. Assurance contre l'incendie : Fr. 42,400.- avec assurance complémentaire de 50 %.

Domaine

On offre à louer pour le printemps 1949 un bon domaine au Val-de-Ruz, à proximité immédiate d'une gare.

A LOUER

A louer pour le 1er novembre joli appartement de trois chambres et dépendances, bien exposé.

ECHANGE

Appartement trois pièces, toutes dépendances, jardin, quartier ouest, contre un de quatre pièces, éventuellement trois grandes, à Neuchâtel ou Fesaux.

CHAMBRES

A louer belle chambre, tout confort, 5747 de l'Université. Tél. 5 47 63.

CHAMBRE

Chambre à deux lits pour jeunes gens part de la salle de bain. Tél. 5 30 58.

CHAMBRE

Chambre à deux lits pour jeunes gens part de la salle de bain. Tél. 5 30 58.

CHAMBRE

A louer à jeune homme sérieux jolie chambre meublée. - Pour visiter, téléphoner, de préférence le matin ou aux heures des repas, au No 5 68 73.

OFFRES D'EMPLOIS

Établissement industriel à Genève cherche pour son bureau de COMPTABILITÉ

EMPLOYÉE

ayant de solides connaissances de comptabilité. Bonnes notions d'allemand désirées. Offres manuscrites avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres F. 121,999 X., Publicitas, Genève.

Bon jardinier

connaissant également l'arboriculture, marié, sans enfant, trouverait un emploi de jardinier-concierge dans propriété privée des bords de la Riviera neuchâteloise.

Le cercle démocratique de Fleurier met au concours le poste de desservant

Les offres sont à adresser jusqu'au 15 octobre 1948 au président, M. Désiré Jeannin, auprès de qui le cahier des charges peut être demandé.

Manufacture de bonneterie près de Neuchâtel cherche pour son atelier de confection

première coupeuse directrice très bonne couturière

pouvant diriger un atelier, étant capable de s'occuper de l'échantillonnage. Préférence sera donnée à personne expérimentée et ayant rempli un poste analogue.

Tricoteuse

consciencieuse et habile, est cherchée par le magasin d'ouvrages de Mlle A. FAVRE, rue du Seyon 2, Neuchâtel.

gouvernante d'enfants

Entrée au plus tôt. - Offres avec prétentions de salaire et références à la pâtisserie Droz, Orangerie 2, en ville.

Porteur de lait

Jeune homme robuste, sérieux, travailleur, serait engagé pour date à convenir. Place stable et bien rétribuée. Caution désirée. - Faire offres à la direction de la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

volontaire

dans famille de six personnes à Neuchâtel, gentille jeune fille pour aider au ménage le matin, libre tous les après-midi.

jeune femme

pour travaux faciles dans atelier. Entrée immédiate. - S'adresser à F. Salathé, passage Max-Meuron 2, Neuchâtel.

On cherche pour le 1er novembre ou date à convenir un ouvrier

boulangier-pâtissier
Faire offres à la boulangerie G. Fahrni, à Saint-Blaise, tél. 7 62 95.

VENDEUSE

serait engagée tout de suite par VUILLOMENET & Cie S. A., magasin d'électricité, Grand-rue 4, Neuchâtel. Place stable. - Se présenter ou faire offres écrites donnant tous renseignements.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE

32 ans, études universitaires complètes, connaissance des langues, excellente culture générale, pratique des tribunaux, formation administrative et bancaire, recherche situation dans entreprise privée, secrétariat, contentieux. - Adresser offres écrites à M. R. 139 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE conducteur-typographe

connaissant les machines automatiques cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à N. A. 127 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

sérieux et actif, cherche place dans maison d'expédition, magasin de comestibles ou de produits alimentaires. Chauffeur expérimenté. Emil Galliker, Sägewerk, EMMEN (Lucerne).

Sommelière

cherche place pour un à deux jours par semaine, comme extra. Faire offres sous chiffres F. 6334 N., à Publicitas, Neuchâtel.

démouille de réception

chez médecin, éventuellement dentiste. - Adresser offres écrites à M. C. 112 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de vingt ans, sachant bien cuisiner et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place. Adresser offres écrites à G. M. 103 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

de 17 ans dans bonne famille catholique avec enfants, pour travailler au ménage et suivre des cours de français le soir. - Adresser offres écrites à A. V. 140 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

17 ans, ayant fait école ménagère cherche place à Neuchâtel, du 1er novembre au 1er mai. Vie de famille et chambre chauffée. - Faire offres à Ellen Bonnard, Treytorrens (près Payerne).

Jeune Lorraine

de très bonne famille, cherche place auprès d'enfants à Neuchâtel ; aidez et nécessaire au ménage. - Adresser offres écrites à L. O. 135 au bureau de la Feuille d'avis.

Prisonniers de Satan
Dana Andrews - Trudy Marshal - Rich. Conte
Incroyable mais véridique et terrible odyssee de 8 de la RAF qui après avoir bombardé Tokio, furent abattus, capturés et torturés par les Japonais aux méthodes barbares, cruelles et tragiques.

Chiffons - Métaux - Papiers
sont achetés au plus haut prix par
L. Hæfler PLACE DES HALLES 5 NEUCHÂTEL

HOMME
Agé, propre et honnête, cherche travaux faciles. - Fabry, Château 17, Neuchâtel.

TRAVAIL
pour l'après-midi, et éventuellement le soir dans l'importation de laine. - Adresser offres écrites à D. V. 136 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACE
dans bonne famille, pour aider au ménage. Entrée pour date à convenir. - S'adresser : Famille Jean Staub, ébéniste, Nation (M.O.B.), tél. 9 45 26.

LESSIVES
avec ou sans repassage. Le linge est cherché et rapporté à domicile. Séchage en plein air. - Adresser offres écrites à R. T. 130 au bureau de la Feuille d'avis.

démouille de réception
auprès d'un médecin ou dentiste, secrétaire médicale, anglaise, natif de l'Angleterre. - Faire offres écrites à A. B. 128 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER
On demande à acheter serviettes de table mi-fil, en très bon état. Pressant. - Faire offres avec prix à poste restante P. V. 5, Peseux.

Achats - Ventes - Echanges
de tous meubles usagés aux
Occasions Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL

PIANO
d'occasion est cherché par particulier. - Offres avec prix sous chiffres 76320N Publicitas, Neuchâtel.

M. Guillod
achète tout et paie bien
RUE FLEURY 10
Tél. 5 43 90

Remerciements
Madame Reynold HEYER et famille remercient tous ceux qui ont pris part à leur deuil. Les nombreuses preuves d'affection et d'estime envers leur cher défunt leur ont été un profond réconfort. Neuchâtel, octobre 1948.

Remerciements
Par envoi express, nous avons reçu mardi, d'Oslo, 10 tableaux de peintures les plus connus de Norvège. Ces peintures ont été sélectionnées parmi plusieurs centaines d'autres. Elles ne seront exposées que quelques jours à Neuchâtel, et compléteront l'exposition du Salon d'octobre. Malgré les grands frais occasionnés, l'entrée du Salon est toujours libre, de 14 h. à 18 h.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Le château du mystère

par René VALENTIN 12

Cœurs brisés.

Blanche avait trouvé asile au château de Bréville. Pendant plusieurs jours, la jeune fille était restée aliée, en proie à de fortes fièvres, mais le calme profond qui régnait dans cette demeure paisible et dans les soins dévoués qui lui avaient été prodigués rapidement en raison du mal et, ce jour-là, pour la première fois depuis son arrivée, le médecin l'avait autorisée à se lever et à se promener un peu.

odeur fraîche de verdure envahissait la pièce, parfumant de son exquise caresse, les éthers et les choses. La gaieté de la nature renaissante contrastait étrangement avec la tristesse régnant au château de Bréville. Lorsque, après une courte absence, le vicomte vint rejoindre la jeune fille, elle lui manifesta le désir de faire une courte promenade dans le parc. Jacques offrit son bras à la malade et tous deux descendirent le large péron tout resplendissant de soleil, menant aux pelouses soigneusement entretenues.

sagé charmant ; ses grands yeux délicieusement bleus, aux paupières rougies par les larmes, semblaient ternis ; on n'y voyait plus leurs éclairs joyeux qui les animaient jadis. De toute sa personne anémiée émanait une telle désolation qu'elle-même, lorsqu'elle se regardait, par hasard, dans le miroir, reculait devant cette image désolée. Elle portait une robe noire sans ornement, qui faisait ressortir davantage son teint pâle.

tant se décider à parler, comme si elle eût craint d'entendre ses propres paroles. Le vicomte se sentait en proie à un étrange malaise ; il avait l'impression que le moment tant redouté était venu. Il ne se trompait pas. - Avez-vous revu le juge Bertrand ? commença Blanche d'une voix faible. - Oui, ma chérie, répondit-il, après une légère hésitation. - Mis brutalement devant la nécessité de fournir des explications précises, il sentait le courage l'abandonner. Il eût voulu gagner du temps, reculer le moment fatal, mais il ne pouvait trouver les mots qu'il eût voulu prononcer.

Le vicomte était désespéré. Que lui dire ? La vérité ? Il n'osait... - Soit, fit-elle, et déjà elle l'entraînait vers la maison, mais il la retint et la serra dans ses bras. Elle s'abandonna sans résistance à son étreinte. - Tout est fini, n'est-ce pas ? Pourquoi me cacher la vérité, puisqu'il faudra tout de même qu'un jour je l'apprenne ? dit-elle. - Il la prit par la main et la regarda dans les yeux : - Non, Blanche, rien n'est perdu encore, dit-il d'une voix mal assurée. - Que vous a dit le juge ? reprit-elle obstinée. - Toujours la même chose... L'enquête n'avance guère. - Je comprends... trop de charges pèsent sur ma pauvre mère et pourtant, moi, je suis convaincue qu'elle est innocente... Il ne peut y avoir là qu'une infâme machination contre elle. - On la percera à jour cette machination, fit le vicomte avec force. - A quoi bon se leurrer davantage ? Vous-même, mon ami, avez perdu tout espoir, reprit Blanche plus faiblement encore... Qui donc démontrera l'innocence de ma mère ? - Billy Johnes. - Billy Johnes ? - Oui, Lui saura bien démontrer qu'une erreur a été commise. Elle l'interrompit : - Vous croyez donc toujours en

son intervention ?... Moi je n'y crois plus. Pourquoi sinon vous laissez-vous sans nouvelles pendant plusieurs jours, malgré la promesse formelle qu'il vous avait faite ? - Elle avait raison ; l'argument qu'il invoquait était faible. Lui aussi, sans qu'il se l'avouât, avait maintes fois songé à ce silence qui le désespérait chaque jour davantage. Il perdait peu à peu cette confiance qu'il avait d'abord accordée à son camarade d'études. Il s'était, à diverses reprises, demandé ce que pouvait bien signifier le mutisme qu'elle dégageait. - Billy Johnes lui avait dit d'espérer, il lui avait juré de ne pas l'abandonner dans cette lutte pour leur bonheur. Jacques n'osait mettre en doute la parole d'un homme dont il connaissait le dévouement absolu et pourtant, malgré lui, ce manque de nouvelles lui pesait lourdement. Ce qui, d'autre part, tourmentait le vicomte, c'étaient ces événements nouveaux qui étaient venus renforcer encore le mystère déjà si épais de la tragique aventure. Un nouveau crime était venu s'ajouter aux premiers. Il venait d'apprendre qu'une explosion avait détruit, en partie, le château Harval. Et Billy Johnes ne donnait aucune nouvelle. Tout cela, la jeune fille l'ignorait encore. (A suivre)



Le chic dans le tricot

TRÈS ÉLÉGANTE BLOUSE

en **SPLENDIDE JERSEY PURE LAINE**, fermeture éclair au dos, manches kimono ou rapportées, se fait en noir et teintes mode, tailles 40 à 44, au choix

3950

SPLENDIDE JUPE EN ÉCOSSAIS

PURE LAINE, ligne très moderne, très jolis coloris, tailles 38 à 40, au choix

2980

Visitez notre **GRAND RAYON SPECIAL**, 2me étage, vous serez ravies!

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

GRAISSE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE

HUILE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE

ASTRA ↑
qualité et confiance!

GRAISSE COMESTIBLE - ASTRA - HUILE COMESTIBLE

Mesdames, vous aurez du plaisir à travailler vos tricotés pour l'hiver!

avec

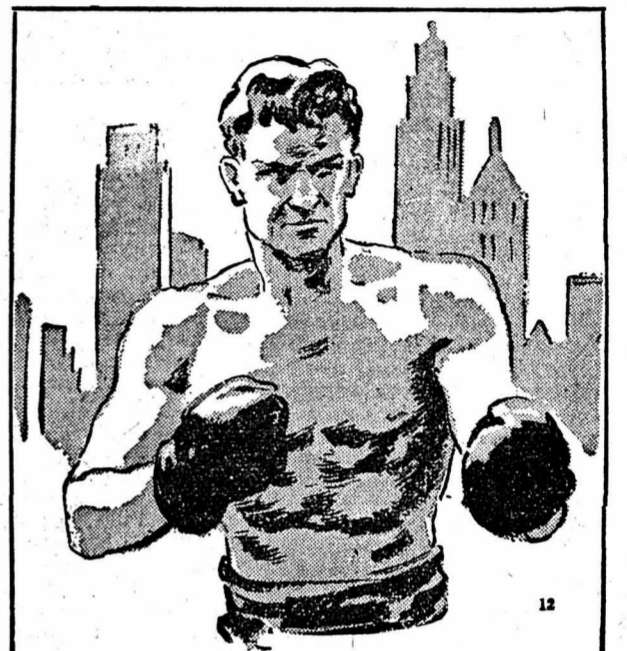
NOS BELLES LAINES

pour CHAUSSETTES,
pour PULLOVERS
et JAQUETTES,
pour LAYETTES.

Cahier B.W.T.

Les marques réputées :
«REX», «H.E.C.», «FILEUSE», «BUCCO», «PINGOUIN», etc.

Savoie-Petitpierre
S.A.



Voici un authentique Américain:

une cigarette d'un caractère tout nouveau qui réjouira le cœur de tous les fumeurs. Demain, des milliers adopteront la

Dushkind

(prononcez Deuchkind)

Racée — mais douce. Avantageuse — mais excellente.

La Dushkind — ça c'est une cigarette!

20/90 cts



Agrandissement **LEICA**
6 x 9 grand format
30 c.
Travail soigné
Photo **Castellani**
Seyon 7 b - NEUCHÂTEL

Encaveurs... Vignerons...
N'attendez pas la dernière minute pour commander votre
FROMAGE
à l'« Armailli »
HOPITAL 10
NEUCHÂTEL
Tél. 5 19 80

Parbleu! un vêtement Frey
NEUCHÂTEL

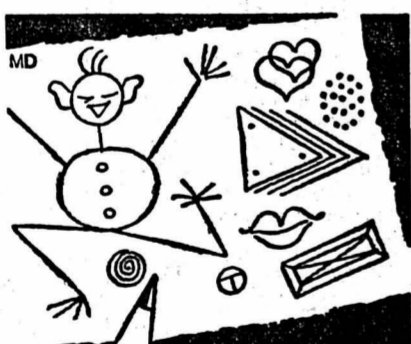
Vente et achat de meubles
toujours
AU BUCHERON
ECLUSE 20

Pommes de conserve
en plusieurs variétés, à vendre, de 25 à 50 c. le kg. On ne fournit pas d'emballages. S'adresser à Jules Gatchat, Lignières.

Rabus
Opticien diplômé
NEUCHÂTEL
Sous l'Hôtel du Lac

On offre à vendre **accordéon** chromatique, à l'état de neuf, prix très avantageux. — S'adresser à R. Vuilleumier, transports, la Neuveville, tél. 7 92 13.

MULES en FEUTRE
Jacques Jutzeler & Co
CUIRES ET PEAUX
HOPITAL 3
Neuchâtel



KOH-I-NOOR
pour enfants et adultes, crayons noirs et de couleur, gommes, tout dans la fameuse qualité **KOH-I-NOOR**
DANS LES BONNES PAPETERIES



Un régal!
Sur votre pain, beurre et Cénovis font merveille.
Cénovis BEVITA
riche en vitamines

A vendre **POTAGER** neuchâtelois avec grill, quatre trous, conviendrait pour agriculteur ou grande famille. On l'échangerait contre bois ou autre marchandise. S'adresser à Jules Matthey, Maladière 11, Neuchâtel.

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr. chez **Membles G. Meyer**
Facilités de paiement sur demande



Cuisinières à gaz Soleure sont bien construites, ont un brûleur double renforcé pour les grosses cuissons et un four parfait
Fr. 248.- à 464.-

Bailloz & Co.
Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16

Société coopérative de Consommation

Nos cafés rôtis...

Il y a quelques années, ils étaient déjà fort demandés; Aujourd'hui, ils sont si appréciés que la vente ne cesse d'augmenter.

Mélange spécial Fr. 1.10
Mélange Casa » 1.50
Mélange Bonida » 1.80
Mélange Antilla » 2.05
Mélange Satox (sans caféine) » 1.95

le paquet de 250 gr., impôt compris, ristourne annuelle.

A vendre beau **manteau de fourrure**
« Nutria » (ragondin) petite taille. Mme Kehrer, Saars 4, tél. 5 42 50.

VERNIS pour fourneaux noir et aluminium
DROGUERIE Burkhalter
S'adresser à P. H. Sturgenegger, la Neuveville, rue du Collège 33a.

Meubles combinés le plus grand choix chez **Membles G. Meyer**
Arrangements de paiements

A vendre un **aspirateur** marque « Tornado », état de neuf, avec tous accessoires y compris fan, valeur 375 fr., cédé à 275 fr. — S'adresser à P. H. Sturgenegger, la Neuveville, rue du Collège 33a.

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE Ceintures spéciales dans tous genres avec ou sans bretelles, dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

PETRO
Brûleur à mazout de provenance américaine
45 ans d'expérience
Installé en Suisse depuis 1933
Economique par atomisation tubulaire
Petroleum Heat and Power Co, Stamford U.S.A.
DEVIS ET INSTALLATION PAR LE SPÉCIALISTE
Tél. 5 31 25 **J. GROUX** Neuchâtel

Notre belle

LINGERIE
chaude et avantageuse

PARURES chemise ou pantalon, pure laine, depuis **550**

PANTALONS jersey rayonné, intérieur molletonné depuis **330**

COMBINAISONS jersey rayonné, intérieur molletonné depuis **680**

CHEMISES DE NUIT interlock, roses depuis **1290**

CHEMISES DE NUIT jersey rayonné molletonné, depuis **1590**

CHEMISES DE NUIT finette rose ou ciel depuis **1770**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.

Nos articles et nos documents d'actualité

Il n'y aurait pas de «secret Stradivarius»

Yehudi Menuhin, le célèbre virtuose, était récemment de passage à Vienne. Il alla acheter un violon chez un luthier renommé. Celui-ci lui présenta un des plus beaux instruments de son magasin.

— C'est un stradivarius ! dit-il avec un accent d'admiration.

Ce nom magique fit l'effet d'un coup de foudre sur Yehudi Menuhin qui chercha, à l'intérieur du violon, la fameuse marque du maître de Crémone : un cercle, avec les deux initiales de son nom surmontées d'une croix et la phrase : « Antonius Stradivarius Cremonensis Facebat » suivie d'une date. Un violon pareil n'a pas de prix.

Les laboratoires américains

— Ne cherchez pas, dit le luthier. Il a été fabriqué cette année, mais c'est quand même un stradivarius.

Et il expliqua que le professeur Strebinger, de l'Institut viennois de chimie analytique, avait enfin retrouvé le secret de Stradivarius. Dans les livres d'un droguiste, dont la boutique est vieille de plus de trois cents ans, on avait découvert la formule qu'employait le grand luthier pour faire ses vernis. Elle avait permis au savant, après de nombreux essais, de donner aux violons modernes le « ton » très particulier et unique au monde des instruments de Stradivarius.

Nous ne savons pas encore si le virtuose a sanctionné de sa haute autorité la découverte du savant viennois. Ce n'est pas la première fois que des chimistes croient avoir trouvé le secret des fameux vernis. Les Américains ont fait, dans ce domaine, de longues recherches. Avant la guerre, l'Université de Harvard avait organisé un laboratoire afin de les effectuer avec toutes les garanties scientifiques : on se servait du cinéma et d'appareils de repérage du son. Le grand violoniste Heifetz y apportait son concours. On dit, en 1940, que le secret était découvert ; mais les experts ont dû admettre que les véritables stradivarius ne pouvaient pas être imités.

Douze à vingt-cinq couches de vernis et une année de séchage

En 1929, un antiquaire de Bergame, en Italie, prétendit avoir trouvé la clé du mystère dans un tiroir secret d'un meuble du

XVIIe siècle, ayant appartenu au maître luthier ; mais les essais ne furent pas concluants. Un Américain, quelques années plus tard, affirma que toute la « formule » tenait dans la qualité spéciale des vernis provenant des résines des forêts du Tyrol.

On croit généralement aujourd'hui que si le vernis joue un rôle capital dans la « voix » d'un violon — il faut en mettre en moyenne de douze à vingt-cinq couches et le séchage dure un an — et si la qualité du bois est aussi un élément très important, le vrai secret de Stradivarius réside dans le « tour de main » très personnel que possédait le Crémonais. Stradivarius a fabriqué plus de mille violons : aucun d'eux n'est semblable à l'autre. Chaque fois, selon les matériaux dont il disposait (la coupe du bois, son âge, son essence, etc.), il faisait un nouveau chef-d'œuvre. C'est cette maîtrise extraordinaire qui a fait croire à l'existence d'un secret de fabrication, dont aucun de ses fils ou de ses élèves n'a d'ailleurs jamais rien connu.

A 93 ans, Stradivarius livre son dernier violon

Antonio Stradivarius, né à Crémone, la patrie des luthiers, en 1644, avait appris son art avec le grand Nicolas Amati. Puis il avait ouvert son propre atelier. C'est en 1689 qu'il devint célèbre en créant son premier « violon pour concert », à la sonorité puissante et nuancée. Il reçut des commandes des cours de France et d'Espagne et de toutes les familles princières d'Italie. Il travailla jusqu'à l'âge de 93 ans ; son dernier violon est signé, en effet, de 1737, date à laquelle il s'éteignit.

Aujourd'hui, la plupart de ses instruments, d'une valeur incomparable, sont dispersés aux quatre coins du monde. Il y en a un au Musée du Conservatoire de Paris. Fritz Kreisler, le célèbre violoniste autrichien, en avait un, dont l'achat, disait-il, avait été la réalisation du rêve de sa vie.

Un stradivarius authentique vaut maintenant plusieurs millions. Yehudi Menuhin a certainement payé beaucoup moins cher celui qu'il vient d'acheter au luthier de Vienne. C'est que l'imitation, si parfaite soit-elle, est très loin de l'original.

Regards en arrière

Après un silence, Beethoven continua, le visage apaisé et d'un ton qui toucha profondément le jeune Lucernois : « Mais apportez-moi toutes vos compositions... Je les jugerai et vous donnerai des conseils. » Puis la conversation continua et, comme le jeune homme se levait pour prendre congé : « Revenez bientôt et aussi souvent que vous voudrez », lui dit Beethoven en lui serrant vigoureusement la main. L'heureux Schnyder descendit, ravi de joie, les 112 marches du logis !

Et souvent Xavier se rendait auprès du maître et toujours il était bien accueilli. Un jour que le jeune homme était familièrement assis sur le canapé à côté de Beethoven : « Oh ! je vous en prie, lieber Herr van Beethoven, j'aimerais tant vous entendre jouer. Je vous ai souvent rendu visite, mais je n'ai pas encore eu cette joie. » Beethoven : « Je ne suis pas du tout un bon pianiste. » En disant cela, écrit Schnyder dans ses Mémoires, il faisait la mine d'une jolie paysanne à qui l'on dit qu'elle est jolie et qui répond d'un air fripon : « Je ne suis pas du tout jolie. »

Pour décider Beethoven à se mettre au piano, ses amis avaient recours à une petite ruse. Tandis que la conversation suivait son cours, l'ami s'approchait négligemment du piano

Un Suisse rencontra Beethoven...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

toujours ouvert et tapait comme par hasard une note puis d'un air faussement étonné : « Ei... ei... ei, cette note n'est pas juste, il y a quelque chose qui n'est pas en ordre. » Beethoven allait au piano, essayait la note, prenait la tierce, la quinte, l'ami glissait une chaise, le maître s'essayait, plaquait plusieurs accords puis, oubliant tout ce qui l'entourait, se mettait à jouer, souvent pendant des heures...

Beethoven avait coutume de prendre son repas du soir à l'auberge « Die Mehlgarbe » et le jeune Schnyder s'y rendait aussi. Un jeune Suisse, Zelger, fils du landamman du Nidwald, et qui étudiait la médecine à Vienne, avait le désir passionné de voir Beethoven. Xavier emmena son ami au « Mehlgarbe ». O joie ! Beethoven était là, assis au milieu de la salle avec, devant lui, tout son repas. Zelger murmurait, en devorant le musicien des yeux : « Oh ! c'est merveilleux, merveilleux ! »

Beethoven avait posé ses deux solides coudes sur la table, il avait la tête cachée dans ses mains et les dix doigts enfoncés dans ses cheveux emmêlés. Schnyder s'approcha de lui : « Bonjour, Monsieur van Beetho-

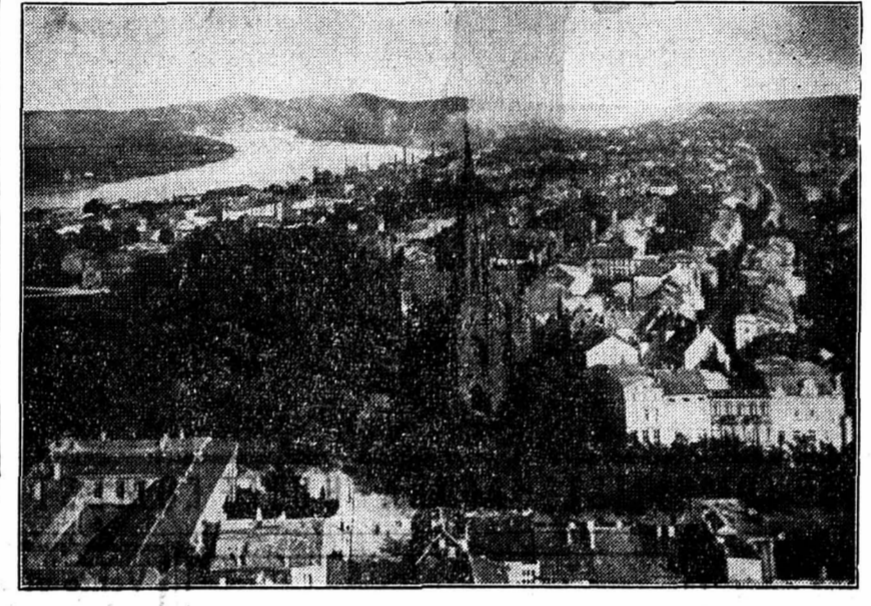
ven. » Beethoven, sans lever la tête, murmura ou plutôt grommela un court bonsoir. Xavier S. : « Comment allez-vous ? » Beethoven, hurlant : « Pourquoi ? » — « Holà, se dit Schnyder, le temps est à l'orage, aujourd'hui » et sans insister, il retourna vers Zelger. Celui-ci, qui était très myope, avait enlevé ses lunettes, les frottait énergiquement, puis les remit sur son nez pour mieux contempler Beethoven. Mais le maître, qui avait relevé la tête, avait observé tous ces préparatifs avec une colère croissante. Il se leva, se dirigea vers le vestiaire en marchant avec une telle violence qu'on eût dit que chaque pas allait faire un trou dans le plancher, empoigna son chapeau, l'enfonça sur sa tête avec deux coups de poings et disparut en fermant la porte à grand fracas : « Alors, dit Schnyder à Zelger éberlué, as-tu bien vu Beethoven ? »

Quelques jours après, Xavier Schnyder retourna chez Beethoven qu'il trouva d'humeur charmante. Le maître examina les Lieders que son jeune admirateur avait mis en musique. « Das Grab » d'après Salis lui plut extraordinairement : « Continuez à composer ainsi, dit-il, cela est pensé et senti. »

Un soir, on jouait « Iphigénie » de Glück. Schnyder se rendit au théâtre et aperçut Beethoven au milieu du parterre à moitié vide. Il alla s'asseoir à côté de lui. Beethoven fut particulièrement amical et aimable. Au cours de la soirée, il donnait de temps en temps à son jeune ami un léger coup de coude en murmurant : « Attention ! il va y avoir maintenant un passage si beau... » La musique de ballet que Glück a écrite pour son « Iphigénie » paraissait alors surannée, pas assez à la mode ; elle était remplacée par des œuvres d'autres compositeurs, œuvres qu'on « arrangeait » et modifiait. Pendant que les ballerines exécutaient leurs entrechats, Xavier reçut tout à coup un vigoureux coup de coude dans les côtes. Beethoven rugit : « Ah ! les canailles... les canailles... ils m'ont volé ce morceau ! » Il se leva tout fumant de colère et s'enfuit.

Telles furent les rencontres d'un jeune Suisse et du grand Beethoven. Bientôt après, en effet, Xavier Schnyder quitta Vienne pour revenir en Suisse. Mais le démon de la musique le tenait bien. Le dictionnaire historique nous renseigne sur sa carrière : « Maître à l'Institut Pestalozzi, à Yverdon, en 1816. Maître de musique à Francfort-sur-le-Main, en 1817. Auteur de Mémoires très intéressants. »

— Anne-Marie ROBERT.



Une vue de Bonn, ville natale de Beethoven

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des Ondes courtes

Impartialité, sérénité, politesse, voilà certes trois qualités qui ont leur valeur partout où se réunissent des gens ; mais là où ces gens s'affrontent, elles sont plus précieuses encore. Telles elles se sont déployées, nous a-t-on dit (27 septembre) au cours des épreuves musicales de Genève, créant là une atmosphère des plus favorables ; deux Américaines, une Italienne, une Autrichienne vinrent tour à tour nous parler de ce « climat » agréable et profitable et, pianiste, violoniste ou cantatrice nous donnèrent en outre de délectables échantillons de leur talent.

Notre chronique fait naturellement une place à ces joutes internationales, au cours desquelles les meilleures jeunes forces musicales du monde entier se sont mesurées, déployées et épanouies en ondes sonores ; à de nombreuses reprises, à la fin de septembre, les sans-filistes les purent apprécier dans d'excellentes conditions de retransmission : le 27 au soir, c'était G.-Aurèle Nicolet, flûtiste, qui joua une « Pavane » d'Oboussier ; l'on reconnut et admira son style à la fois impétueux et mesuré, la fougue bien disciplinée de son jeu, qui a la force, la souplesse et la technique très poussée que le monde musical apprécie à juste titre chez ce jeune musicien.

Le même jour, l'« Harmonie municipale » de Berne joua des marches historiques, du XVIIIe au XXme siècles, ce dernier étant représenté d'assez vulgaire manière par la marche des Hohenzollern (!). Il n'est pas facile de juger avec objectivité les interprétations de nos orchestres d'harmonie helvétiques, quelques jours seulement après avoir goûté et admiré le jeu et le style parfaits de l'ensemble des musiciens parisiens de la Garde républicaine. Aussi me bornerai-je aujourd'hui à espérer que beaucoup de musiciens bernois et autres auront profité de l'occasion unique, offerte aux instrumentistes de chez nous, d'entendre jouer à la perfection. Ils n'y sauront guère atteindre, mais ils pourront y tendre, ce qui sera déjà fort appréciable pour leurs auditeurs présents et invisibles !

Je signale avec joie, aux nombreux admirateurs de Colette, les émissions du dimanche soir, sur les ondes parisiennes, au cours desquelles la grande romancière nous donnera désormais — et, tous les jours, pendant plusieurs semaines — de savoureux souvenirs et des portraits, brossés avec quelle vigueur ! de gens qu'elle a connus, des morts et des vivants, ces derniers pouvant, avec un tel peintre, prétendre dès aujourd'hui à l'immortalité !

— LE PERE SOREIL.

Les Anglo-Saxons exigent davantage de charbon allemand

ESSEN. 13 (Reuter). — Les généraux Clay et Robertson ont demandé lundi aux hommes politiques de Rhénanie-Nord-Westphalie, aux fonctionnaires, aux industriels et aux chefs de syndicat de faire un effort pour augmenter la production du charbon.

Le général Clay a souligné notamment que l'Europe avait un urgent besoin de charbon. La production de charbon équivalait aujourd'hui à 67 % de celle de l'année 1936. Elle a presque doublé depuis un an et demi. L'Allemagne exporte présentement pour six millions de dollars de charbon par an. Le bénéfice de ces exportations est affecté exclusivement aux importations allemandes.

M. Karl Arnold, président du conseil de l'Etat de la Rhénanie-Nord-ex Westphalie a déclaré aux généraux Clay et Robertson que le pays avait besoin de cent mille mineurs de plus et également cent mille ouvriers de plus dans les industries auxiliaires. Il en a conclu qu'il fallait mettre fin au démontage des usines de la Ruhr qui fabriquent des installations nécessaires aux mines.

DANS LE MONDE DU THÉÂTRE

MARGUERITE CAVADASKI EST REDEVENUE PARISIENNE

Tandis que, cet été, de nombreux théâtres parisiens fermaient leurs portes pour la traditionnelle relâche, certaines salles restèrent ouvertes, et parmi elle, le Vieux-Colombier. L'illustre théâtre de la Rive-Gauche affichait depuis plusieurs mois déjà, et avec un succès qui ne se démentait pas, la première pièce de Marcel Aymé : « Lucienne et le boucher », une peinture féroce de la vie provinciale, dont Valentine Tessier fut l'admirable créatrice. Quand vint juillet, la grande comédienne dut abandonner le rôle pour s'en aller remplir d'autres engagements ; c'est alors que Douking, le metteur en scène de la pièce, se souvint d'une actrice française, installée en Suisse depuis près de dix ans et qui, à ses yeux, était seule susceptible de succéder à Valentine Tessier.

C'est ainsi qu'un soir de juillet 1948, Marguerite Cavadaski redevint une actrice parisienne, sur cette scène du Vieux-Colombier qui avait vu ses débuts aux côtés de Jacques Copeau. Durant près de cent représentations, elle fut la « Lucienne » qu'avait voulu Marcel Aymé, une sorte de monstre femelle, capiteuse et truculente, ensemble désirable et révoltante ; ses emballements de cavale, le filet de sensualité qu'elle tissait autour du malheureux boucher, ses fureurs volcaniques firent merveille ; et enfin la sensibilité, l'humanité avec lesquelles elle fit passer un quatrième acte périlleux, lui valurent, soir après soir, le plus chaleureux accueil.

Aussi rapide que celui des échecs, l'écho des réussites fait le tour de la capitale ; le tout-Paris du théâtre savait, à la mi-septembre, le succès remporté par la comédienne lausannoise. Elle songeait déjà à regagner la Suisse — Valentine Tessier devant reprendre le rôle de Lucienne — lorsque Pierre Fresnay l'engagea pour créer avec lui, dans le courant d'octobre, en son théâtre de la Michodière, « Les œufs de l'autruche », une pièce nouvelle d'André Roussin, le plus à la mode des auteurs du boulevard.

Ainsi, Marguerite Cavadaski a repris pied à Paris, après une carrière suisse de neuf années, où elle est devenue l'une des actrices les plus aimées. On connaît l'immense répertoire qu'elle interpréta dans notre pays (quelle autre comédienne eût pu, comme elle, jouer tant de rôles divers ?) et il nous paraît plus indiqué de dire brièvement — et incomplètement — ce que fut, avant la guerre, son activité parisienne. Elle débuta chez Copeau, fut la pensionnaire de Dullin, de Baty, de Jouvet, et de nom-

bre d'autres directeurs. Elle y créa notamment « Noé », « Le viol de Lucrèce » d'Obey, « Le lanceur de graines » de Giono, plusieurs pièces de Stève Passereu, « L'homme de nuit », de Demasy, « Les innocentes », au théâtre des Arts. Elle fit plusieurs tournées internationales, chez Karenty, en particulier. Elle créa « Crime et châtiment » à Londres, à Bruxelles, y incarna Marie-Antoinette dans l'étonnante « Madame Capet » de Marcelle Mamette, rôle écrasant que seule Marguerite Jamois, Cécile Sorel et elle osèrent aborder. Sa renommée grandissait à Paris lorsque la guerre l'immobilisa en Suisse, alors qu'elle y jouait « La servante d'Evoène ». On sait la suite, et tout ce qu'elle a apporté au théâtre suisse.

Maintenant, Marguerite Cavadaski a regagné Paris ; mais elle n'oubliera pas la Suisse, qui est devenue sa patrie, elle compte y revenir, ne serait-ce que pour revoir sa maison, son mari, sa fille, sa famille qu'elle aime plus encore que le théâtre. Elle y laisse un public qu'elle aime, et qui le lui rend bien. Et le hasard fait bien les choses qui a voulu que ce soit dans « La dame aux camélias » qu'elle nous dise au revoir ; nul autre rôle ne pouvait laisser un meilleur souvenir, car elle y atteignit les sommets d'un art, d'un talent en pleine maturité.

Elle a quitté aujourd'hui le fantôme de Marguerite Gautier pour livrer la dure bataille qu'est la création à Paris d'une pièce d'auteur connu, aux côtés d'un des plus parfaits comédiens de ce temps ; qu'elle soit bien sûre que l'accompagnement les vœux de ses amis d'ici, de ses camarades suisses pour qui elle est un exemple de probité artistique, de respect du public et du métier, un exemple aussi de modestie et de simplicité.

Puisse Paris, désormais, rendre à Cavadaski la place qui doit être la sienne : une des premières.

— René SERGE.

APRÈS UNE CONFÉRENCE

La culture des bulbes à fleurs

Quelle excellente idée a eue, alors que l'on frissonne sous la première bise froide, M. E. J. D. Theysse, de nous convier à l'Aula de l'Université, à la projection de films sur la culture des bulbes à fleurs en Hollande, pays de fleurs, de parfums, de couleurs ! M. Theysse s'excusa en quelques mots de ne pouvoir s'exprimer facilement dans notre langue et confia la lecture des commentaires à Mme Yvette Perrin qui s'acquitta de sa tâche avec la grâce qu'on lui connaît.

Tout de suite, ce fut l'enchantement, grâce aux images en couleurs qui défilerent devant nos yeux. Chaque Suisse on presque à la fois la fameuse « Tulipe noire » et sait que la Hollande est le pays des fleurs, que celles-ci sont son orgueil et sont pour une bonne part de ses habitants son gagne-pain et sa raison de vivre, mais il est impossible de se rendre compte, par la seule imagination, de pareille splendeur, de se faire une idée de la somptuosité de telles étendues fleuries, des coloris si variés formant des océans d'or, d'opulents tapis de pourpre, des mers bleutées.

A la période de la pleine floraison, c'est une débauche de couleurs et de parfums. Les visiteurs affluent. Voitures, bicyclettes, piétons, s'ornent de guirlandes de tulipes, de jacinthes, de jonquilles ; puis les fêtes des fleurs dé-

roulent leur splendeur. Osons dire que nous aurions beaucoup à apprendre des chers fleuris hollandais pour les cortèges de chez nous, car les habitants des Pays-Bas sont passés maîtres dans l'art de l'horticulture. La fleur fait partie de leur vie, qu'ils soient professionnels ou profanes. Tout est d'ailleurs mis en œuvre pour développer ce goût inné : concours pour enfants et adultes, expositions couronnant l'apparition des nouvelles variétés. Saviez-vous qu'il existe déjà 1500 variétés de tulipes dont la plus foncée, pas tout à fait noire, s'appelle « reine de la nuit » ?

Du sud, les cultures se sont peu à peu étendues dans les provinces du nord dont le sol crayeux convient aussi bien aux bulbes que le terrain sablonneux. Nous avons passé mardi soir par Haarlem, Lisse, Sassenheim, Exel, capitales de la culture des bulbes où parcs publics et privés s'ornent de mosaïques florissantes de massifs glorieux de pétales. Inévitables à ce point de vue sont les pistils d'or et nous n'avons pu nous empêcher d'admirer ce peuple hollandais travaillant qui, après avoir dû, pendant la guerre, restreindre ses cultures florales, repart à la conquête du monde avec des armes inoffensives et parfumées, ce peuple qui au moment de la floraison décapite ses fleurs afin de garder leurs forces aux bulbes qui iront porter un message aimable au reste du monde !

— H. R.

Toute la layette de Bébé... cher.

SAVOIE-PÉTIPIERRE S.A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5. Egger, Roger, fils de Philippe, matelot, à Neuchâtel, et de Germaine-Julia née Rey. 6. Vellino, Michel-Georges, fils de Georges-Henri, agent général, à Neuchâtel, et de Fernande-Charlotte née Rosso, soit Rossi ; Erbar, Christian, fils de Jean-Paul, chimiste, à la Chaux-de-Fonds, et de Josée née Christen ; Robert, Josiane-Hélène, fille de Jacques-André, mécanicien, à Neuchâtel, et d'Hélène-Odetta née Zürich ; Memming, Laurent-Robert, fils de Robert-Frédéric, imprimeur, à Neuchâtel, et de Suzanne-Simone née Hildenbrand. 7. Geissbühler, Josiane-Marguerite, fille de Jean-Louis, magasinier, à Posieux, et d'Adèle-Margrith née Cartier. 8. Bréa, Anne-Marie, fille de Claude-Emile, menuisier, de nationalité italienne, à Neuchâtel, et de Frieda-Sophie née Wick. 9. Gammeter, Nicole-Madeleine, fille de Jean, garde-pêche, à la Chaux-de-Fonds, et de Monique-Marguerite née Aeberhard.

PROMESSES DE MARIAGE. — Krleger, Théodore-Werner, pâtissier, à Yverdon, et Protzaz, Yvonne-Berthe, à la Tour-de-Pell. 8. Wegmüller, Fritz-Arthur, électromécanicien, à Neuchâtel, et Hess, Johanna, à Berne. 9. Voisard, Edouard-François, électro-technicien, à Neuchâtel, et Jenzer,

MARIAGES CÉLÈBRES. — 9. Bottinelli, Armand-Edmond, magasinier, et Maslini, Maria, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel ; Gelsler, Francis-Arthur, employé de tramways, et Strickler, Elise, tous deux à Neuchâtel ; Jaquet, Louis-Robert-Raphaël, employé de bureau, à Esch, Nelly, tous deux à Neuchâtel ; Bachmann-Jean-James, mécanicien, et Buchs, Betsy, tous deux à Neuchâtel ; Troyon, Roger-Charles-Eugène, facteur postal, à Neuchâtel, et Burgat, Suzanne-Laure, à Bôle.

DÉCÈS. — 6. Biedermann née Schnell, Marie-Elise, née en 1891, épouse de Biedermann, Hans, agriculteur, à Kappelen. 7. Porret née Ducommun, Marthe-Hélène, née en 1883, rentière, au Locle, veuve de Porret, Henri-Dyusse. 8. Heyer, Albert-Reynold, né en 1864, chef comptable, à Neuchâtel, époux d'Augusta-Elisabeth née Vuilleumier ; Héritier, Ami, né en 1891, buraliste postal, à Corcelles, époux de Jeanne-Henriette née Borel.

CCAP Jeunes époux, jeunes parents, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

VIM nettoie tout

Encore 5 minutes sinon... vite un DIABLERETS l'apéritif généreux

A vendre tout de suite pour cause imprévue

Une chambre à coucher Empire en acajou-Pyramide
composée de : une armoire de 240 cm.; deux boîtes de lit de 100/200 cm.; deux tables de nuit; une penderie; une armoire manœuvre; deux chaises; une gondole; avec literie complète, neuve, Fr. 9000.—

Une chambre à manger Chippendale en acajou
composée de : un buffet de 300 cm.; une vitrine 150 cm. de large; une grande table à rallonges; quatre chaises rembourrées; deux chaises-fauteuil; Fr. 6700.—

Une salle à manger style renaissance de Florence
composée de : un grand buffet de 300 cm.; une vitrine avec deux portes; une grande table à rallonges; quatre chaises rembourrées; deux chaises-fauteuil; Fr. 9000.—

Une chambre de travail pour monsieur élégante, entièrement en noyer
composée de : une grande bibliothèque; un bureau de 172/80 cm., avec bar et glace; une table de salon 95 cm.; un fauteuil assorti; deux chaises rembourrées Fr. 5300.—

Une chambre de travail pour monsieur style renaissance, de Florence
composée de : une grande bibliothèque; un grand bureau; une table assortie; deux chaises rembourrées; un fauteuil assorti Fr. 8200.—

La vente s'entend avec paiement au comptant. Pour traiter s'adresser au No 5 40 38 à Neuchâtel.



Richelieu brun, semelles de cuir

No 27-29 13.80 14.80 16.80

No 30-35 14.80 16.80 18.80

Richelieu brun, semelles de crêpe

No 27-29 24.80 et 25.80

No 30-35 27.80 28.80 29.80

Kurth Neuchâtel



Combattez l'artériosclérose sur quatre fronts

Le gui abaisse la tension artérielle, l'aubépine tonifie et calme le cœur, l'ail dégraisse les vaisseaux et stimule la circulation des toxines organiques. C'est à l'heureuse combinaison de ces quatre plantes médicinales éprouvées que l'Arterosan doit son efficacité contre l'artériosclérose et les maux qui l'accompagnent: hypertension artérielle, troubles de la circulation, spasmes cardiaques et vasculaires, vertiges, flatuosités.

Arterosan
pour le cœur et les artères

GRANULES aromatisés ou DRAGÉES exemptes de goût
Dans les pharmacies et les drogueries à Fr. 4.50; boîte-cure à Fr. 11.50

Ecrevisses à l'américaine
Hôtel du Lion d'or - Boudry

DER DAMENCHOR «FROHSINN»

ladet sangesfreudige Frauen und Töchter herzlich zum Beitritt ein. Anmeldung in den Proben je Mittwoch 20 Uhr im Terreauxschul-hause oder jederzeit telephonisch No 5 17 67.

fiancés...
votre chambre à coucher votre salle à manger votre studio de chez

Mobilier G. Meyer
vous donnera toujours satisfaction

Vin rouge du Tessin

(de mon pressoir) provenant de raisins américains. Fr. 1.10 le litre à partir de 50 litres.
F. WEIDENMANN Locarno (093) 7 10 44



Démonstration de la machine à laver «Hoover»
jeudi, vendredi, samedi 14, 15, 16 octobre

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

N'attendez pas pour faire votre approvisionnement de combustibles. Confiez-nous vos commandes, qui seront exécutées au mieux des conditions actuelles.
L. GUENAT - Maillefer 19
NEUCHÂTEL Tél. 5 25 17

Chacun se régale **DES RAISINS DU PAYS**
L'action est bientôt terminée Profitez des derniers jours O. P.

A vendre «Hermès-Baby» usagée, en bon état; une vitrine de façade chaises métal hauteur 1 m. 50, largeur 45 cm., profondeur, 25 cm. — Adresser offres écrites à H. F. 138 au bureau de la Feuille d'avis.

ARMOIRE FRIGORIFIQUE

trois portes, marque «Frigorex», complète avec moteur et compresseur. Dimensions extérieures: 170 x 155 x 80 cm. Moteur pour courant 220 v. monophasé, refroidissement à air, avec coffret de mise en marche-sûreté et interrupteur. Belle occasion à enlever tout de suite. Prix avantageux. Paiement comptant. — Pour visiter et traiter: tél. 5 31 15, Neuchâtel.

Société Coopérative de Consommation

Moût de Neuchâtel
Fr. 1.60 le litre verre à rendre ICHA compris Ristourne annuelle

SIÈGES DE BUREAU



Catalogue illustré gratuit Exposition permanente **Reymond** PAPETERIE Rue Saint-Honoré 9



avec pneus ballons dans toutes les teintes Grand choix Vente à crédit **Mobilier G. Meyer** NEUCHÂTEL

A remettre garage

auto, moto, vélo bien situé, seul dans la contrée, pour cause de maladie. Outillage moderne. Adresser offres écrites à S. R. 137 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion

un petit fourneau «Aga», un fourneau à gaz, un calorifère, un grill électrique «Derrex», une machine à repasser, une table de nuit et des chaises. — Ruelle Vaucher 24, Neuchâtel.

«Hermès-Baby» état de neuf à vendre 180 fr. — S'adresser Favargne 65, rez-de-chaussée à gauche, de 19 h. à 20 heures.

poussette de chambre

gamble bleu, 60 fr., ainsi qu'environ 10 litres de sirop de sureau à 5 fr. le litre — Demander l'adresse du No 82 au bureau de la Feuille d'avis.

Semaine Suisse 16-30 Oct. 1948



armoire à glace

une porte, bois dur, état de neuf, 120 fr. — S'adresser Côte 6, 2me étage. Tél. 5 52 79.

A vendre poussette

«Wisa-Gloria», modèle très récent. — Tél. 5 25 93.

un coup de Téléphone
ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier
5 17 51

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER...
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 5 12 79

Ferblanterie Appareillage
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Boucherie-Charcuterie
R. MARGOT
5 14 56
Service à domicile tous les jours excepté le lundi et le vendredi: les commandes doivent être données la VILLE ou le matin jusqu'à 7 h. 30

ÉLECTRICITÉ
Piffaretti
Neuchâtel
5 26 48
INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN DIPLOMÉ
Rue Saint-Maurice 11

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION
VUILLEMIN & CIE
ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT successeur de VUILLEMIN Frères
Bureau: rue J.-J. Lallemand 1 Tél. 5 23 77
Tullins - Ardolles - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

DECOPPET FRÈRES
Tél. 5 12 67
ÉVOLE 49 Neuchâtel
MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE

M. BORNAND
Nouvelle adresse: Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER Bellevaux 8
Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangie, corde
5 31 23
Maison CIGHELIO Faubourg du lac 9, Neuchâtel (immeuble Seller, imprimeur)
WILLIAM BOURQUIN
HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE Tél. 5 22 93
procédé à sec, vente de papiers calque et héliographiques

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS - RESTAURANTS - PENSIONS

Autocars Fischer Frères
Marin - Neuchâtel

JEUDI 14 OCTOBRE 1948
COURSE EN GRUYÈRE
à l'occasion de la bénédiction du nouveau lac
Départ 8 h. 30, place de la Poste
Prix Fr. 12.— par personne

Renseignements et inscriptions :
DELNON-SPORTS
Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 25 57
ou
FISCHER FRÈRES, MARIN
tél. 7 55 21

Autocars F. WITTMER & Fils
JEUDI 14 OCTOBRE
SAUT-DU-DOUBS Prix Fr. 6.50
Départ, 13 h. 30

Inscriptions et renseignements :
LIBRAIRIE BERBERAT
SOUS L'HOTEL DU LAC - Tél. 5 28 40
F. WITTMER & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

W. HURNI
CORCELLES Grand-Rue 52
Tél. 6 18 68
tailleur
Dames et Messieurs
Vêtements sur mesure
Transformations
Prix modérés

Rénovez vos appartements

par la maison spécialisée satisfaction sera donnée

PAUL BURA
Temple Neuf 20 Tél. 5 21 64
Maison fondée en 1906

VOITURES à louer

Tél. 5 35 27
Pour nettoyer et remettre les
double fenêtrés
ainsi que tous travaux de nettoyage, se recommandent

G. ROHR
nettoyages
Neuchâtel - Tél. 7 54 60
Personne de toute confiance cherche à emprunter la somme de
Fr. 2000.—

en vue d'augmenter le rendement d'une petite exploitation intéressante. Conditions à discuter. — Ecrire sous chiffres X. B. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecrîteaux Baux à louer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Besoin d'argent!..
rapidement
100 francs

et plus par semaine suivant temps disponible par nouvelle profession chez soi Ecrire pour notice explicative GRATUITE à MOB-PINAKA s. à r. l., Saars 51, Neuchâtel 84.
Homme, 39 ans, chauffeur-jardinier privé ayant place stable, désire rencontrer, comme compagnie, demoiselle ou dame de 28 à 38 ans, aimant le sport et les promenades, en vue de MARIAGE. Joindre photographie qui sera retournée. Discretion. — Adresser offres écrites à W. E. 43, case postale 6677, Neuchâtel.

Neuchâtel-Paris-Neuchâtel la ligne ferroviaire la plus courte avec wagons-couchettes

LE TRANSJURALPIN

Actuellement, relations directes avec COUCHETTES 1^{re} et 2^{me} classes

Neuchâtel	dép.	20 h. 58
Paris	arr.	6 h. 25
Paris	dép.	23 h. 55
Neuchâtel	arr.	9 h. 41

Renseignements, réservation et billets à la Maison du tourisme, Neuchâtel

SILLON ROMAND
guide utile et apprécié

BULLETIN D'ABONNEMENT à découper et à envoyer à l'administration du «Sillon Romand», Valentin 4, Lausanne, affranchir à 5 c. (lettre ouverte).
Le sousigné désire s'abonner au «Sillon Romand» pour une période de 1 an = Fr. 13.—; 6 mois = Fr. 6.50; 3 mois = Fr. 4.— (Biffer ce qui ne convient pas.)

Nom et prénom s. _____
Profession s. _____
Localité s. _____
Rue s. _____

134 483

Un produit suisse de qualité surpassant tout ce qui se fait au Pays et à l'étranger!
Le fer à repasser à grande puissance

Therma

avec régulateur de température
est le meilleur!



Avec le fer à régulateur **Therma**, vous pouvez choisir la température qui convient au genre d'étoffe que vous repassez.

Plus de fer surchauffé, plus de linge roussi, économie de temps et de courant.

La poignée **Therma**, avec protection contre les rayonnements de chaleur est d'une forme si bien étudiée, que la main féminine la plus délicate n'en ressent aucune fatigue.

La forme spéciale de la pointe du fer lui permet de s'introduire dans les plis; la semelle biseautée glisse sous n'importe quel bouton.

Le fer à régulateur **Therma** ne se distingue pas par des formes «aérodynamiques», mais par des avantages techniques soigneusement étudiés.

Exigez de votre fournisseur le fer à régulateur

Therma S. A. SCHWANDEN GL.

K7

aujourd'hui
comme hier

sans paille de fer
sans frottoir
la cire liquide

MIRETOY
nettoie, cire, polit

parquets, lins,
meubles et leur
donne le...

BRILLANT MIRETOY

PRODUIT **SRCO**

STOCK U. S. A.

Vous trouverez en exposition
nos articles d'hiver

DU 11 AU 23 OCTOBRE

Voir vitrines, angle rue du Trésor et
rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville

**Manteaux de cuir, doublés de
laine, (modèle original d'of-
ficier)**

**Vestes de cuir
Canadiennes et pantalons
d'aviateurs, en cuir, dou-
blés de mouton**

**Blousons, doublés de four-
rure**

**Windjacks neufs et d'occa-
sion**

**Chemises molletonnées
Complets imperméables
«Samy»**

E. SCHORPP Chapelle 26 - PESEUX
Tél. 6 18 73

Pour votre jardin

Nos plants de qualité

Raisins de mars et cassis à gros fruits, forts plants en rapport,
la pièce Fr. 2.20; 10 pièces Fr. 20.—
Tige greffée à 1 m. Fr. 5.50; 10 pièces Fr. 50.—

Groseilliers épineux à gros fruits, plants en rapport: la pièce Fr. 2.75;
10 pièces Fr. 25.—. Tige greffée à 1 m. Fr. 5.50;
10 pièces Fr. 50.—

Framboisiers: «Merveille des quatre saisons», la plus belle et produc-
tive à deux récoltes: 25 pièces Fr. 10.50; 100 pièces
Fr. 40.—. «Lloyd Georges» très grosse 25 pièces Fr. 13.—; 100 pièces Fr. 50.—

Framboise-myrtille noire à l'arôme de la myrtille, ne drageonne pas:
la pièce Fr. 2.40; 5 pièces Fr. 9.50; 10 pièces
Fr. 18.— (le rapport de cinq plants suffit pour un petit ménage)

Ronce d'Amérique: la pièce Fr. 3.80.

Rhubarbes à côtes rouges hâtives: la pièce Fr. 2.—; 10 pièces Fr. 18.—

Expéditions soignées par les

Pépinières W. Marlétaz, Bex Tél. (025) 5 22 94

Catalogue sur demande.

RAISIN DE TABLE

Les vigneronns qui désirent encore livrer
du raisin de table sont priés de s'annoncer
à la maison

JORDAN fils

PRIMEURS EN GROS à NEUCHÂTEL

Tél. 5 51 21

Nous prenons en charge les livraisons
JUSQU'AU JEUDI SOIR, 14 octobre

ou
Corset d'or
CROSE-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2. NEUCHÂTEL

Pour dames fortes!
UN CORSET FORT



Retenez ces
prix ils vous
permettent
d'avoir un
corset avec
une ceinture
ventrière
laçage au dos

en couil très fort... **35.80**
en broché, **38.75**
qualité extra-forte
VENTE EXCLUSIVE
Envois contre remboursement

5 % Timbres S.E.N. & J.

**MEUBLE
AU BUCHERON**
ECLUSE 20
vend
bon marché

VÉLOS
la grande marque
«Tour de Suisse»

fournitures
d'accessoires
réparations,
CH. ZURETTI
TERTRE 8
Tél. 5 39 07



Lessiveuse

HOOVER
lave 6 kg. de linge
sec en 20 minutes.
Pas besoin de trem-
per le linge.

Baillo S. A.

Mon mobilier
Je l'achèterai chez

**Mesures
G. Meyer**

**UN CHOIX
PLUS GRAND QUE JAMAIS**

Le nouveau prix courant No 20 vient de paraître.
Il est plus richement fourni que les précédents.
Jamais, auparavant, le Colis Suisse n'a pu offrir à ses
amis un choix aussi grand de types de colis les plus divers.

NOTRE SYSTÈME DE BONS

est valable pour les 16 Colis Suisses marqués d'une *. Il
assure la livraison des colis dans le délai le plus bref. Vous
envoyez le bon, par lettre recommandée, au bénéficiaire
en Allemagne ou en Autriche. Il pourra l'échanger,
sur place et sans aucun supplément, contre le Colis
Suisse que vous avez choisi. Les pertes ne sont pas
à craindre. La poste en répond dans les limites
du règlement. Le bon est valable pendant
3 mois. Veuillez demander notre pro-
spectus de bons.

**NOUVEAU
LES COLIS SANITAIRES**

Les chiffres élevés de la mortalité dans les régions
sinistrées montrent combien l'approvisionnement en
médicaments et en produits indispensables pour l'hygiène
personnelle est important pour la vie quotidienne.
C'est pourquoi, nous avons ajouté les Colis Sanitaires à la
liste de nos colis-secours. De la pharmacie de famille jusqu'à
la cartouche de pansement, ces Colis Sanitaires offrent un
riche choix. Nous tenons à attirer votre attention, tout par-
ticulièrement, aux colis pour nouveau-nés. Veuillez deman-
der notre prix courant No 20.

NOUVEAU! LES COLIS DE LIVRES

Aujourd'hui, nous vous offrons un grand
choix de colis de livres. Veuillez de-
mander notre liste de livres.

CONDITIONS

Pour les colis marqués de cette *, nous délivrons
également, et sans supplément, des bons du Colis
Suisse pour les livraisons exprès. Veuillez demander
notre prospectus de bons.

LES VERSEMENTS

servant, en même temps, de commandes, sont à effectuer à
notre compte de chèques postaux VIII 27984. Prière d'in-
diquer, au verso du bulletin de versement, et de façon bien
lisible, le type de colis désiré, le nom et l'adresse du desti-
nat...ire. Si vous désirez un bon, prière de l'indiquer
également au même endroit.

Ouvrage suisse d'entraide ouvrière
COLIS SUISSE

Germaniastrasse 49
Zurich 33

9 COLIS ASSORTIS

Nouveau!	Colis de fêtes	fr. 35.—
*	Colis Danemark	fr. 32.—
*	Colis Standard	fr. 28.—
*	Colis Dimanche	fr. 18.—
*	Colis Famille	fr. 35.—
*	Colis Ménage	fr. 26.—
*	Colis Huile-graisse	fr. 25.—
*	Colis Record	fr. 15.—
*	Colis Enfants	fr. 14.—

10 COLIS SPÉCIAUX

Nouveau!	Colis de lingerie de lit A	fr. 35.—
Nouveau!	Colis de lingerie de lit B	fr. 65.—
Nouveau!	Colis de lingerie de lit C	fr. 45.—
	Colis de laine à tri- coter	fr. 20.—
*	Colis de semelles	fr. 10.—
Nouveau!	Colis de savon	fr. 16.—
	Colis de vêtement	fr. 75.—
	Assortiment de fournitures pour costume d'homme (complet)	fr. 50.—
	Assortiment de fournitures pour tailleur de dame (complet)	fr. 30.—
	Assortiment de fournitures pour manteau de dame (complet)	fr. 35.—

12 UNI-COLIS

*	Colis de sucre	fr. 7.—
Nouveau!	Colis de thé	fr. 22.—
Nouveau!	Colis de cacao	fr. 14.—
*	Colis de café	fr. 16.—
*	Colis de chocolat	fr. 18.—
*	Colis de lait	fr. 16.—
*	Colis de riz	fr. 18.—
*	Colis de pâtes alimen- taires A	fr. 12.—
*	Colis de pâtes alimen- taires B	fr. 20.—
	Colis de flocons d'avoine	fr. 9.—
	Colis de sardines	fr. 15.—
	Colis de farine	fr. 9.—

NOUVEAU! Tous les colis suisses à destination de Berlin
et de la zone russe d'Allemagne sont expédiés par avion.
Supplément: Fr. 2.— par colis.

Divan-couche « Services »

exposé à mon atelier PARCS 40
Fr. 170.— seulement

avec matelas de laine
Fabrication et vente chez

René PERROTTET Tél. 5 52 78

Tapissier-Décorateur



VIENT DE PARAÎTRE
l'Almanach historique

Messenger Boiteux

Fondé à VEVEY en 1708

Liste complète des foires **Prix: Fr. 1.—**
(Impôt compris)

1913 **35 ANS** 1948

MEUBLES

J. Skrabal

Pour commémorer dignement le trente-cinquième anni-
versaire de notre maison, nous vous présentons un choix
de modèles riches et variés.

FIANCES, venez voir nos expositions, vous ne regretterez
pas votre déplacement. Vous aurez l'occasion d'admirer
les plus beaux modèles AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.
Facilités de paiements. Demandez le prospectus illustré.

Meubles **J. Skrabal** PESEUX

THÉÂTRE

Dès ce soir, à 20 h. 30

Jeudi soir excepté

ERIC VON STROHEIM

dans

TEMPÊTE sur LISBONNE

Un film MYSTÉRIeux, CAPTIVANT, PASSIONNANT

et un deuxième film avec BOB LIVINGSTON

A L'INSTAR DE ZORRO

JEUDI, PAS DE CINEMA

Tél. 5 21 62

LA VIE NATIONALE

Encore un procès pour détournements de fournitures à l'armée

BERNE, 12. — Lundi a commencé à Berne devant le tribunal divisionnaire 3a, un nouveau procès en fournitures de l'armée contre trois accusés, le capitaine et entrepreneur bernois Fritz Guggisberg, accusé principal, le premier-lieutenant Carl Schmid et le soldat du service complémentaire Louis Kuppfer. L'acte d'accusation porte : falsifications répétées de documents, falsifications répétées d'actes de service, escroqueries répétées et éventuellement violations répétées de contrats de livraisons.

D'après l'acte d'accusation, l'accusé principal a dirigé ou exécuté lui-même des constructions pour l'armée, au nombre d'une vingtaine depuis 1936 jusqu'à 1945. Il cumulait les fonctions de constructeur, de fournisseur de matériels et d'entrepreneur indépendant de l'armée. En cette qualité, il a commis de nombreux délits au détriment de l'armée, lors de la livraison des comptes. L'acte d'accusation, fort de 160 pages, énumère de nombreux cas où le préjudice subi par la Confédération dépasse 20,000 fr., dans d'autres cas 12,000 et dans un cas 4200 fr. Les deux coaccusés ont été les complices en majorant les factures sur demande de l'accusé principal.

Ce dernier jouissait de la pleine confiance des autorités militaires qui lui donnaient des commandes et l'acte d'accusation dit que jusqu'à l'intervention du contrôle des constructions, aucune vérification n'a été faite, prétendument par manque de personnel et de temps.

On prévoit que les débats dureront plusieurs semaines.

Démission de M. Stämpfli procureur général de la Confédération

BERNE, 12. — M. Franz Stämpfli, procureur général de la Confédération, a demandé au Conseil fédéral d'être relevé de ses fonctions pour raisons d'âge.

M. Stämpfli avait été nommé procureur général par le Conseil fédéral le 25 juillet 1916. Il exerçait jusqu'alors la charge de greffier de la Cour suprême du canton de Berne. M. Stämpfli entra en fonctions le 1er août 1916. Pendant plus de 32 ans, il s'est acquitté de sa tâche avec un complet dévouement et une grande compétence.

Les deux guerres mondiales, notamment, lui imposèrent des tâches particulièrement lourdes. Ayant décelé dès le début le danger des menées subversives, M. Stämpfli s'employa constamment à leur répression. Il a joué un rôle déterminant dans l'établissement de la législation fédérale de la Confédération.

De nombreux avant-projets, notamment dans le domaine de la protection de l'Etat, sont son œuvre. M. Stämpfli s'est acquis un mérite particulier par sa participation à la révision de la loi sur la procédure pénale fédérale.

Il a soutenu l'accusation dans nombre de grands procès devant la Cour fédérale. Il fut plusieurs fois délégué de la Suisse à des conférences internationales. M. Stämpfli s'est acquitté de façon exemplaire de ses délicates fonctions, auxquelles s'ajoutèrent, au cours des années, une série d'attributions nouvelles.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	11 oct.	12 oct.
Banque nationale	645.-	d 645.-
Crédit fco neuchâtel	640.-	d 645.-
La Neuchâteloise s. g.	610.-	o 605.-
Ciba et Cortallod	4900.-	o 4950.-
Ed. Dublet & Cie	705.-	o 705.-
Ciment Portland	960.-	o 960.-
Tramways Neuchâtel	460.-	d 460.-
Suchard Holding S. A.	230.-	d 230.-
Etablissement Perrenoud	520.-	d 520.-
Cie viticole Cortallod	50.-	o 50.-

OBLIGATIONS	11 oct.	12 oct.
Etat Neuchâtel 2 1/2 1932	100.-	100.50
Etat Neuchâtel 3 1/2 1938	100.-	d 100.-
Etat Neuchâtel 4 1/2 1942	100.25	100.25
Ville Neuchâtel 3 1/2 1937	99.-	d 99.-
Ville Neuchâtel 4 1/2 1941	101.50	d 101.50
Ch. de Ponds 4 1/2 1931	100.-	d 100.50
Tram Neuchâtel 4 1/2 1946	97.-	d 97.-
Klaus 3 1/2 1946	100.-	d 100.-
Et. Perrenoud 4 1/2 1937	100.-	d 100.-
Suchard 3 1/2 1941	100.-	d 100.-
Cie viticole Cortallod	40.-	d 40.-

OBLIGATIONS	11 oct.	12 oct.
9% O.F.F. cur 1908	102.75%	102.70%
9% O.F.F. cur 1938	95.30%	95.25%
8 1/2% Emp. féd 1941	101.70%	101.70%
8 1/2% Emp. féd 1946	96.85%	96.60%

ACTIONS	11 oct.	12 oct.
Union banques suisses	766.-	d 768.-
Crédit suisse	710.-	d 711.-
Société banque suisse	687.-	d 688.-
Motor Columbus S. A.	526.-	d 528.-
Aluminium Neuhausen	2105.-	d 2108.-
Nestlé	1235.-	d 1231.-
Sulzer	1465.-	d 1465.-
Hisp am de electric	365.-	d 365.-
Royal Dutch	225.-	d 225.-

Billets de banque étrangers		
Cours du 12 octobre 1948		
Acheteur	Vendeur	
Francs français	— 80	— 88
Dollars	3.82	3.91
Livres sterling	10.25	10.35
Francs belges	7.62	7.75
Florins hollandais	75.-	77.-
Lires	— 60	— 67

STUDIO
AUJOURD'HUI MATINÉE A 15 H. à prix réduits

Le chef-d'œuvre de Daphné du Maurier
LA CRIQUE DU FRANÇAIS
Sous-titré En couleurs
CE SOIR A 20 H. 30

Une splendide réussite du cinéma français
LA VIE EN ROSE
avec François PÉRIER
Tél. 530 00

Encore les faux affidavits

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Dans son numéro de lundi, la Voix ouvrière a annoncé qu'une instruction a été ouverte contre deux avocats lausannois, mêlés à l'affaire des fausses domiciliations.

Jusqu'à plus ample informé, il ne semble pas qu'il y ait relation entre la « chaîne » dont M. de Steiger a donné les noms au Conseil national et l'affaire dans laquelle seraient impliqués ces deux avocats.

Le Conseil fédéral s'est occupé hier de l'incident Duttweiler

BERNE, 12. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de mardi, s'est occupé des jets de pierres du conseiller national Gottlieb Duttweiler de vendredi passé.

Après la séance, il a été communiqué que cet incident ne tombe pas sous la juridiction pénale fédérale et que les actes sur cette affaire ont été communiqués aux autorités bernoises par la direction des constructions fédérales.

Le dommage comporte environ 170 fr. et la direction des constructions fédérales en réclame le paiement, cependant que toute l'affaire fera l'objet d'une enquête de la part du juge compétent.

Une déclaration de M. Duttweiler

ZURICH, 12. — Le conseiller national Gottlieb Duttweiler a publié, mardi en fin d'après-midi, une déclaration aux termes de laquelle l'incident survenu vendredi dernier au Palais fédéral, au cours duquel le député zuricois a lancé deux pierres contre une fenêtre, ne saurait être attribué à une extrême nervosité ou à un accès subit de déraison.

Il s'est agi, en fait, « d'un geste mûrement réfléchi, encore que désespéré, accompli dans le dessein d'attirer l'attention de la population et des autorités sur le danger mortel pouvant résulter d'un blocus consécutif à des perturbations de trafic ou à des hostilités ». Ce moyen fut employé « après avoir épuisé tous les autres, que ce soit à la tribune parlementaire, par la voie des journaux et autres publications ou encore par des conférences ».

Le conseiller national Duttweiler ajoute que ce faisant, il entendait aussi « lancer un pressant avertissement à cause des manœuvres corruptrices qui cherchent à s'implanter ». M. Duttweiler termine en déclarant assumer toute la responsabilité envers la loi pour son geste prémédité, mais accompli de telle sorte « qu'il ne pouvait en résulter de danger pour personne ».

La Société suisse des commerçants en faveur d'une augmentation des salaires.

LAUSANNE, 12. Les présidents des sections romandes et tessinoises de la Société suisse des commerçants se sont réunis à Lausanne. Ils ont entendu des exposés sur l'activité de l'association dans le domaine social, mutualiste et dans celui de la formation professionnelle. De nouveaux progrès ont été réalisés.

Les participants représentant plus de 10,000 membres ratifieront les mesures envisagées par les organes directeurs, afin d'obtenir pour les employés de l'économie privée de toutes catégories la compensation intégrale du coût de la vie au renchérissement et pour assurer le développement des contrats collectifs de travail. Les employés attendent des chefs d'entreprises qu'il réintroduisent le paiement régulier des augmentations périodiques de salaires, en usage dans les professions commerciales, là où elles furent supprimées.

Communiqués

Le Bébé-orchestre à Pesex
Sous l'expertise direction de M. Walter Stark, professeur de pédagogie musicale, le Bébé-orchestre de Strasbourg donnera un concert le vendredi 15 octobre à la grande salle de Pesex.

Quelles sont les possibilités de cet orchestre composé d'enfants de 3 à 7 ans ? Tous ceux qui ont assisté à un concert donné par cet ensemble sont unanimes à reconnaître que le résultat est surprenant. C'est en effet d'un résultat dont on peut parler puisque aucun de ces groupes n'est un prodige. Seule la méthode parfaitement adaptée à l'enfance de M. W. Stark arrive à des résultats aussi remarquables.

«Othello» au théâtre
Dans la magnifique traduction de Piachaud, l'œuvre sera donnée le 14 octobre au théâtre. Clarion joue un virtuose de la scène, avec un éclat incomparable. Il fait du rôle une composition impressionnante. Biberti est un Othello émouvant, sorte de Monstre sacré, au jeu terriblement expressif. Le reste de l'ensemble est excellent et joue dans des décors simples et stylisés. C'est le grand spectacle du moment et qui a suscité les plus violentes passions et discussions dans Paris où il vient de faire vingt représentations au théâtre Marigny sous l'épide de J.-L. Barault.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 octobre. Température : Moyenne : 10,8 ; min. : 5,7 ; max. : 15,7. Baromètre : Moyenne : 722,7. Vent dominant : Direction : sud-est ; force : calme ou faible. Etat du ciel : brouillard élevé jusqu'à 12 heures environ, ensuite éclaircies.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Octobre	7	8	9	10	11	12
mm	730	730	730	730	730	730
720						
710						
700						
690						
680						
670						
660						
650						
640						
630						
620						
610						
600						

Niveau du lac, du 11 octobre, à 7 h. : 429,59
Niveau du lac, du 12 octobre, à 7 h. : 429,57

Prévisions du temps. — En plaine quelques brouillards matinaux. Augmentation passagère de la nébulosité venant de l'ouest. En général très nuageux pendant la journée. En altitude vents faibles à modérés du secteur ouest. Un peu moins chaud.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le débat à la commission politique de l'O. N. U.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'équilibre des forces est rompu

M. Austin a abordé ensuite la question de l'équilibre des forces qu'il juge indispensable à la paix du monde : Les Etats-Unis ont largement démobilisé, et l'équilibre qui existait en 1945, date de la signature de la charte, est rompu.

C'est pourquoi les Etats-Unis répondent aux demandes d'assistance, coopèrent avec les Etats européens et prévoient même des mesures nécessaires pour porter à un minimum la puissance militaire de l'Europe occidentale.

Et l'orateur se conclure : J'en appelle à l'U.R.S.S. pour réduire la tension internationale, dissiper les craintes et les suspensions, pour nous donner des preuves concluantes de sa bonne volonté et de son désir de coopérer avec nous. Les Etats-Unis croient fermement que cette commission doit poursuivre son travail.

M. Vichinsky attaque les Anglo-Saxons

M. Vichinsky a pris la parole et déclaré : Nous voyons deux camps dans cette commission. Les Etats du premier défendent la paix, tandis que ceux de l'autre groupe veulent remettre à plus tard et saboter les mesures relatives à l'interdiction de l'arme atomique et à une réduction des forces armées. Cette position est contraire aux principes des Nations Unies et aux décisions prises voici deux ans, que personne n'a osé repousser ouvertement. Cette position constitue une menace contre la paix.

M. Vichinsky a alors rappelé les diverses interventions des délégués de ce qu'il appelle « le camp ennemi », en commençant par celle du délégué canadien qui a contribué dit-il, à la campagne haineuse menée contre l'U.R.S.S. Le délégué soviétique accuse ensuite

les Occidentaux d'avoir voulu pousser l'Allemagne hitlérienne contre l'U.R.S.S. et d'avoir essayé de traiter avec le régime capitaliste d'Hitler.

La différence d'idéologies ne nous a pas empêchés de nous battre ensemble pendant la guerre à poursuivre M. Vichinsky : Pourquoi nous empêcherait-elle d'échanger nos machines-outils ? Depuis 1917, l'U.R.S.S. appelle au désarmement : nous sommes contre la course aux armements.

Nous sommes contre la guerre, bien que nous sachions que la loi inductible des pays capitalistes est la guerre.

M. Vichinsky demande aux autres pays d'accepter la réduction d'un tiers des armements et des forces armées et ajoute :

Mettez cartes sur table et nous metrons les nôtres. Je me porte garant de la bonne foi de l'U.R.S.S.

La sous-commission repousse la proposition russe

PARIS, 12 (A.F.P.). — La sous-commission de la commission politique chargée d'arrêter une ligne de conduite sur la suite des travaux des Nations Unies dans le domaine de l'énergie atomique a adopté par 6 voix contre 2 (U.R.S.S. et Ukraine) et une abstention — l'Inde — la proposition canadienne invitant les 6 membres de la commission de l'énergie atomique (les « cinq grands » et le Canada) à se consulter pour voir s'il existe une base d'accord possible.

Elle a repoussé par 7 voix contre 2 (U.R.S.S. et Ukraine) et 2 abstentions — l'Inde et Equateur — la proposition soviétique qui demandait que la commission de l'énergie atomique et le Conseil de sécurité reprennent leurs travaux pour établir deux projets de conventions, l'une pour l'interdiction des armes atomiques, l'autre pour le contrôle de l'énergie nucléaire, qui seraient signées et mises en vigueur simultanément.

Un plan de M. Moch pour protéger Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 12. — Selon les milieux bien informés, le cabinet français aurait établi, en l'éventualité d'une révolte, un plan détaillé prévoyant l'occupation de la capitale par les troupes et les forces de police restées fidèles au gouvernement. Le ministre socialiste de l'intérieur, M. Jules Moch, aurait pris lui-même l'initiative, étant décidé de protéger Paris contre un coup d'Etat communiste ou de droite. Les milieux du ministère de l'intérieur déclarent que ces préparatifs ne signifient pas que le gouvernement prévoit déjà maintenant ou dans un proche avenir une révolte. Toutefois, M. Moch et les autres membres du cabinet sont d'avis qu'un mouvement révolutionnaire éventuel aurait son début à Paris.

Selon le plan Moch, environ 100,000 hommes seront concentrés dans les environs de la capitale, notamment à Versailles, à Saint-Germain et dans les autres garnisons, de sorte que tous les points stratégiques de la Ville Lumière pourraient être occupés en l'espace de quelques heures. Des forces importantes seraient désignées spécialement pour protéger dès le début la préfecture, le palais de l'Élysée, le ministère de l'intérieur, l'hôtel de ville, la radio, le ministère de la guerre, les gares et l'usine électrique.

M. Moch aurait déjà fait parvenir à la police parisienne, qui connaît la tactique des troupes de choc extrémistes, des ordres détaillés. Comme la garde mobile et la garde républicaine, la police parisienne dispose d'un grand nombre de chars blindés qui pourraient établir immédiatement de puissants barrières dans les rues. Des autos blindées, sur lesquelles des mitrailleuses lourdes ont été montées, se trouvent déjà dans les garages de la préfecture. Comme de récents exercices l'ont prouvé, elles pourraient intervenir en moins d'un quart d'heure sur tous les points menacés.

La troupe stationnera dans les environs de la capitale pour éviter tout contact avec les éléments révolutionnaires. Jusqu'au moment où elle recevra l'ordre d'entrer en action. Les troupes coloniales seraient particulièrement nombreuses. Il est aussi question de la 2^{ème} division blindée, dont on n'a pas oublié les exploits pendant la guerre.

Si l'occupation de Paris était ordonnée, le gouvernement inviterait la population à se réfugier dans les cafés, tandis que tous les cafés, les restaurants et les magasins fermentaient leurs portes. Des mesures ont été prises aussi pour assurer le ravitaillement de la capitale.

Communistes et gaullistes auraient des armes légères

Bien que d'importants dépôts clandestins d'armes et de munitions aient déjà été découverts par la police, le gouvernement est d'avis que les communistes et les gaullistes disposent de fusils, de mitrailleuses et de grenades à main en quantités suffisantes ; mais comme ils manquent d'armes lourdes, les forces gouvernementales prendraient rapidement le dessus.

L'offensive contre les trafiquants

PARIS, 12 (A.F.P.). — L'offensive entreprise par le gouvernement contre les trafiquants se poursuit et M. André Marie, garde des sceaux, vient d'adresser à tous les procureurs généraux une

LES GRÈVES

La situation hier soir

PARIS, 13 (A.F.P.). — Les grèves se poursuivent dans le calme. La situation est stationnaire en ce qui concerne le conflit du sous-sol, et une tendance à la détente est constatée dans la grève des chemins de fer. Dans le bassin houiller de Blanzy, les mineurs du fond n'ont toujours pas repris le travail ; les services de sécurité sont assurés. Dans les houillères du nord, la grève se poursuit dans le calme et les colliers continuent à être alimentés à l'extrême ralentissement.

Le gaz fait toujours défaut dans les grands centres. Dans le secteur du rail, une nette détente se manifeste. Dans la région de l'est, la plus touchée par les grèves jusqu'à présent, la reprise du travail est effective à Colmar, Mulhouse, Epervan. Elle est décidée pour minuit à Strasbourg, Chalons-sur-Marne et Vitry-le-François. Elle se fera mercredi matin dans les importants arsenaux d'Epervan et de Strasbourg.

Dans les régions du nord, ouest et sud-ouest, pas de changement appréciable. Sur le réseau du sud-est, les trains pour l'Italie passant par Modane circulent normalement depuis mardi. En revanche, la grève est totale depuis mardi matin aux services des machines à vapeur du dépôt de Montluçon. Cette grève a été décidée à la suite du referendum organisé par la C.G.T. A Montluçon encore à l'usine Dunlop, les ouvriers de l'atelier de gomme se sont mis en grève pour appuyer une demande d'augmentation de salaires. L'activité de cet atelier commande celle de presque toute l'usine. Les services de poids lourds, de tourisme et des bicyclettes vont être réduits au chômage. L'usine Dunlop emploie 5000 ouvriers environ.

Notons enfin, la grève, depuis mardi matin, des chauffeurs de taxi de Lyon qui demandent la suppression du double secteur de l'essence.

Le procès de la « Cagoule »

PARIS, 13 (A.F.P.). — Après un début d'audience consacré à la fin de la lecture de l'acte d'accusation et à l'appel des témoins, le président Ledoux a retrayé mardi après-midi pour les jurés la genèse de l'affaire. L'interrogatoire préliminaire des inculpés est alors entamé après que 8 des 14 inculpés amnistiés qui sont libres ont pu se retirer immédiatement.

Le président rappelle que deux d'entre eux, Harispe et Gaudiot, ont été condamnés à mort la semaine dernière et que Metenier et Corréze ont subi la dégradation nationale. Puis, dans un grand silence, l'un des inculpés, François Ducloux se lève. Il porte les insignes d'officier de la Légion d'honneur et de compagnon de la Libération. Il déclare aussitôt quant à son mission en Argentine et n'ayant reçu aucune citation, il est venu pour répondre à ce procès. Puis il indique ses brillants états de service pendant les campagnes de 1939 à 1944.

L'audience est levée peu après 19 heures.

L'organisation permanente de défense de l'Union occidentale siège à Londres

LONDRES, 13 (Reuter). — Les deux membres français de la nouvelle organisation permanente de défense de l'Union occidentale, le général Delattre de Tassigny et le vice-amiral Jaugard se sont rendus mardi de Paris à Londres pour assister aux premiers entretiens officiels avec le maréchal Montgomery, président de cette organisation.

Une nouvelle réunion des trois personnalités aura lieu mercredi. Les deux membres français du conseil retourneront dans la soirée à Paris.

Le maréchal de l'air, sir James Robb, commandant en chef britannique des forces aériennes de l'Union occidentale, a également pris part aux entretiens. Il s'est agi mardi de commencer le travail du conseil de la défense de l'Union occidentale. La date choisie est particulièrement intéressante du fait que les premiers ministres du Commonwealth, réunis en même temps à Londres, ont également examiné les problèmes de la défense en rapport avec l'organisation de la défense de l'Europe occidentale.

Jusqu'à présent, il n'a pas été donné suite à la proposition selon laquelle les représentants de l'Union occidentale donneraient directement des renseignements aux hommes d'Etat du Commonwealth.

La conférence du Commonwealth s'occupe de l'infiltration communiste en Orient

LONDRES, 12 (Reuter). — Les premiers ministres des pays du Commonwealth et leurs représentants se sont occupés lundi des méthodes destinées à combattre l'infiltration communiste dans le Proche et l'Extrême-Orient.

Il convient de l'avis général, de s'attaquer au problème de l'esprit constructif. Les pays dont les représentants prirent part à la discussion sont ceux de la Méditerranée orientale. D'autres s'étendent jusqu'au Japon en comprenant la presqu'île de Malaisie.

L'un des moyens préconisés pour combattre le communisme est d'améliorer les conditions locales, d'étendre l'indépendance nationale à certains pays et de développer les syndicats.

La discussion était présidée par M. Bevin. Le général M. Donald, haut commissaire en Asie sud-orientale, a présenté un rapport sur la situation intérieure de l'Etat malais. Son rapport contenait un jugement sur l'ampleur du défi communiste à l'ordre public et légal.

La question du traité de paix avec le Japon, dont l'élaboration est constamment retardée, figure parmi les objets en discussion. Il convient cependant de remarquer que la conférence n'a pas à prendre de décision sur des problèmes politiques de ce genre.

La rentrée parlementaire de M. Togliatti provoque un violent pugilat

ROME, 12 (A.F.P.). — Un violent pugilat a marqué la rentrée parlementaire de M. Togliatti, leader communiste italien. Alors que M. Togliatti démentait les nouvelles suivant lesquelles des masses auraient été commises en Emilie, après la libération par des partisans d'extrême-gauche, M. Almirante, député du mouvement social italien, considéré comme néo-fasciste, cria à son adresse : « Assassins ».

Aussitôt de nombreux communistes se sont précipités vers lui et ses collègues. Malgré l'intervention des huissiers et de plusieurs députés, la bagarre a duré plusieurs minutes.

Autour du monde en quelques lignes

En ITALIE, l'audience de mardi du procès Graziani, l'accusé a assuré n'avoir commis aucune cruauté à l'égard de la population indigène de l'ancienne colonie italienne et de l'Abysinie.

Le personnel de l'Etat qui comprend environ un million de personnes, arrêtera-combattent le travail jeudi pendant huit heures. Cette décision a été prise pour protester contre le refus du gouvernement d'augmenter les salaires.

M. Yves Châtaigneau, ambassadeur de France à MOSCOU, est arrivé mardi soir à Moscou après un court séjour en France au cours duquel il a consulté son gouvernement, à la suite des négociations de Moscou sur l'affaire de Berlin.

L'Égypte et l'Irak ont reconnu officiellement mardi soir le gouvernement arabe de PALESTINE.

En FRANCE, mardi à 15 h. 45, un avion militaire « Norville », du parc de Champagne, s'est abattu dans le lac du Bourzet et a coulé immédiatement. Des quatre occupants, seul le second pilote a pu être sauvé par des pêcheurs.

Le poète Jacques Prévert est tombé accidentellement du premier étage de l'immeuble de la Radiodiffusion française, aux Champs-Élysées et a été relevé avec de graves blessures.

En ALLEMAGNE, le journal « Neue Zeitung », paraissant sous licence américaine, a publié mardi un article dans lequel il affirme notamment que la police des districts administratifs de la zone soviétique sera renforcée dans chacun de ceux-ci par des groupes de trois cents anciens prisonniers allemands rapatriés de Russie, où ils ont suivi des cours spéciaux dans les écoles du parti communiste.

Le représentant de la Grande-Bretagne à l'office de sécurité aérienne, à Berlin, a protesté à nouveau auprès de son collègue russe contre les violations des prescriptions en vigueur dans le collier aérien par des appareils soviétiques.

CHRONIQUE RÉGIONALE

RÉGION DES LACS

GRANDSON

A la Société des viticulteurs
(c) Cette société qui réunit la presque totalité des propriétaires du district de Grandson — au total 188 membres avec 1100 « possoriers » — a tenu son assemblée générale ordinaire samedi dernier à Champagny. Elle a approuvé la gestion du comité pour l'exercice écoulé, a appris avec intérêt les démarches entreprises auprès de la Compagnie viticole de Cortallod à laquelle la société livra l'an passé 235,000 litres de vendange blanche, procéda à une révision partielle des statuts et à la nomination de deux membres du comité et reçut les directives pour la vendange de cette année. La cave coopérative est quasi prête et permettra d'encaisser 500,000 litres. De cette manière les viticulteurs n'ont pas de souci à se faire quant au logement de la récolte. Reste à trouver des acquéreurs... ça, c'est plus compliqué.

VIGNOBLE

Un accident en cascade

Lundi, à 15 h. 45, un accident en plusieurs phases s'est produit sur la route de Chez-le-Bart à Bevaix. Une automobile s'écroula sur la route en direction de cette dernière localité fut rattrapée, à la hauteur du domaine de la Brosse, par une voiture genevoise qui roula à très vive allure. Cette seconde machine ayant touché l'arrière de la première fit un tête à queue au cours duquel elle fracassa neuf gerles et renversa une fouloute qui se trouvaient au bord de la route.

Au moment où elle terminait, presque complètement démolie, sa course folle, l'automobile fut heurtée encore par une troisième machine, portant plaques genevoises et qui, venant de la même direction, n'avait, malgré un bon coup de frein du conducteur, pas pu s'arrêter avant la collision.

Les dégâts sont très importants. En revanche, on n'a, par chance, aucun blessé à déplorer.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le saut musical, 7.15, inform., 7.20, œuvres de Mozart, 10.10, émission radioscopique, 11 h., émission commune, les refrains que vous aimez, 11.30, Genève vous parle, 12.15, rythmes de jazz, 12.30, le rail, la route, les airs, 13.44, l'actualité, 14.30, l'homme, 12.55, concours de vedettes, 13.05, le médaillon de la semaine, 13.10, ouvrages lyriques de compositeurs allemands, 13.25, le flûtiste Gaston Crunelle, 16.29, l'heure, 16.30, de Beromunster, émission commune, 17.30, quelques pages de Jean Giono par Lily Bonnier, 17.45, sonate pour violoncelle et piano de C. Debussy, 17.55, au rendez-vous des benjamins, 18.30, la femme et les temps actuels, 18.50, reflets d'œil et d'ailleurs, 19.15, inform., 19.25, la voix du monde, 19.35, dix minutes avec Tomas et ses Merry Boys, 19.45, le reportage à la demande, 20 h., une émission nouvelle de François Heller : « Le remplissage », 20 h. 10, question, on vous répondra, 20.30, concert par l'O.S.R., 22.30, inform., 22.35, voix universitaires.

BEROMUNSTER

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

RÉGION DES LACS

GRANDSON

Une belle truite

(c) C'est celle de 21 livres qu'a pêché M. Jean-Louis Fivaz, la semaine dernière. Ce même pêcheur a de plus capturé une vingtaine de truites, pesant de 10 à 20 livres, dans le courant de septembre.

Madame R. Bardet-Loup, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Genève, Neuchâtel, Oleyres et Avenches, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable de

Monsieur Alfred BARDET-LOUP

que Dieu a rappelés à Lui après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée, à l'âge de 68 ans.

Neuchâtel, le 12 octobre 1948. (Beaux-Arts 4)

Quand le marché dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains rien, car Tu es avec moi.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 14 octobre, à 15 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Henri Schelling, à Neuchâtel; Madame Samuej Mercanton, à Lausanne;

le docteur et Madame Pierre Mercanton et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Jean Mauler et leurs enfants, à Fontainemelon; Monsieur et Madame Louis Comtesse et leur fille, à Auvierrier, ainsi que les familles parentes et alliées: Dubochet, Mercanton et Pétremand, font part du décès de

Madame Jean SCHELLING

née Marie-Louise HILFBIKER leur chère mère, belle-mère, sœur, tante, grand-tante et cousine, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, aujourd'hui, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 11 octobre 1948. (Ecluse 30.)

Jusqu'à votre vieillesse, Je serai le même et Je vous soutiendrai... Esaië XLVI, 4.

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de Ses bienfaits. Ps. CIII, 2.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 14 octobre 1948, à 13 heures. Culte à la chapelle du crématoire.

Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Christ est ma vie, la mort m'est un gain. Philippiens I.

Monsieur et Madame Alfred Gubéran et leur fille, en Angleterre; Monsieur Théodore Gubéran, à Lausanne;

Madame et Monsieur A. Langmesser-Gubéran et leurs enfants, à Zurich; Madame Willy Gubéran et ses enfants, à Lausanne;

Madame Ph. Simond-Gubéran et ses enfants, à Serrières; Mademoiselle Elisabeth Gubéran, à Paris;

Monsieur et Madame Pierre Gubéran, à Lausanne; Monsieur Daniel Gubéran, à Lausanne;

Monsieur et Madame Paul Gubéran et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur Robert Gubéran, à Lausanne;

Monsieur et Madame Benjamin Gubéran et leurs enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur A. G. Martin-Gubéran et leurs enfants, à Savigny;

Madame et Monsieur A. Carrard-Gubéran et leurs enfants, à Begnins; Madame et Monsieur G. Fink-Gubéran, à Prilly;

Monsieur et Madame Jean Gubéran et leurs enfants, à Lausanne; Madame Blanche Gubéran et ses enfants, à Lausanne;

Madame Liliane Burgi, à Lausanne, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marguerite GUBERAN infirmière

leur bien-aimée sœur, tante et belle-sœur qu'il a plu à Dieu de rappeler paisiblement à Lui, le 12 octobre 1948, dans sa 49me année.

Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Rom. XIV, 8.

Le service funèbre aura lieu en la chapelle de Villard, jeudi 14 courant, à 15 h. 30. Honneurs et départ à 16 heures. Domicile: Les Fleurettes 3. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

I Thess. V, 18. Monsieur et Madame Emile Christen, à Vevey; Monsieur Charles-Emile Christen, à Samaden; Monsieur et Madame Pierre Christen, à Granges; Mademoiselle Madeleine Christen, à Berne.

Monsieur et Madame Léon Jornod, à Colombes (Seine); Monsieur et Madame Jean-Pierre Jornod et leur fils, à Courbevoie; Monsieur Lionel Jornod, à Colombes; Monsieur Jean Claude Jornod, à Genève; Monsieur Bernard Jornod, au Peyrusse.

Monsieur et Madame Rodolphe Christen, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Albert-Maurice Wuerchoc, à Nyon; Monsieur et Madame Jean-Paul Ehrbar et leur fils, à la Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Marie-Paule Christen, à Neuchâtel.

Madame J. Christen, à Neuchâtel; Monsieur Paul-Alex Hotz, à la Chaux-de-Fonds.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pauline Guyot-Véron.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Melchior Christen.

Madame L. Nerdenet, à Neuchâtel, ont le chagrin de faire part du décès de

MADAME EMILE CHRISTEN

née ESTHER GUYOT

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, cousine, parente et amie rappelée à Dieu, à l'âge de 82 ans.

Neuchâtel, le 11 octobre 1948, Côte 85. Psaume 143.

L'incinération aura lieu, jeudi 14 octobre, à 11 heures, à Beau-regard. Culte à la chapelle du Crématoire, à 11 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

LE LOCLE

Une Locloise blessée dans un accident ferroviaire en Italie

Sept personnes ont été blessées dans un accident de chemin de fer qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi à Sieti, près de Florence. Parmi les blessés se trouve une ressortissante suisse, Mme Césarine Perret, âgée de 56 ans, et habitant le Locle.

Un ouvrier blessé

(c) Lundi, à 14 h. 40, un accident s'est produit sur un chantier, aux Billodes. Un ouvrier, qui a été sérieusement blessé par un pilotis, a dû être transporté à l'hôpital.

LES PONTS-DE-MARTEL

L'exacte transmission d'une résolution

La résolution votée par les délégués des sociétés de la Croix-Blanche de notre canton a été envoyée non au Synode de l'Eglise réformée, comme nous l'indiquions hier par erreur, mais au Conseil d'Etat.

VIGNOBLE

AREUSE

Une auto fait une embardée

Au volant d'une puissante automobile, un boucher du Locle, circulait hier à midi 10 sur le tronçon bétonné Boudry-Areuse en direction de Colombier. A ce moment où il voulait dépasser un camion à l'arrêt sur la droite de la chaussée, l'automobiliste vit venir en sens inverse une autre voiture. Pour laisser le passage, le conducteur loclois freina; mais, ce faisant, il perdit le contrôle de sa machine, qui traversa la route, monta sur le trottoir de gauche et finit son embardée dans le mur de la propriété Carbonnier. Il n'y a pas de victime, mais d'importants dégâts.

AUVERNIER

Collision d'autos

Alors qu'elle circulait en direction d'Auvernier, une automobile neuchâteloise emprunta la partie gauche de la route pour dépasser des camions arrêtés au bord du chantier pour l'élargissement du tronçon Serrières-Auvernier. Il était midi 25. A ce moment survint en sens inverse, une automobile genevoise, lancée à toute allure. Malgré les coups de freins déçus des deux conducteurs, une collision se produisit et la voiture ne s'arrêta qu'au violent contact qu'elle fit avec un arbre. Elle est dans un piteux état. Quant aux deux automobilistes, ils sont indemnes.

JURA BERNOIS

La question des chemins de fer jurassiens

En conformité avec la décision prise lors de la réunion des maires des communes du district des Franches-Montagnes, l'assemblée composée de représentants des Franches-Montagnes, de la Vallée et de l'Ajoie, réunie à Delémont le dimanche 11 octobre, assurée d'être l'interprète de l'opinion publique, estime que le maintien d'une voie ferrée reliant le Jura-Nord de Glovelier à la Chaux-de-Fonds par les Franches-Montagnes est une nécessité vitale pour l'économie jurassienne et pour le développement normal et nécessaire de tout le Plateau.

En conséquence, elle demande au gouvernement cantonal de prendre une décision formelle dans ce sens et de mettre à l'étude, avec les organes autorisés de l'opinion jurassienne, la réorganisation de la voie ferrée en question, de façon à donner satisfaction à toutes les régions intéressées et aux localités à desservir.

Elle attire aussi l'attention des hautes autorités et de toute la population jurassienne sur la menace de ruine qui pèse, au point de vue agricole surtout, sur une bonne partie des Franches-Montagnes, du fait de menace de suppression de la voie ferrée.

L'opinion jurassienne ne saurait se résoudre à accepter sans autre la destruction d'une partie du patrimoine constitué grâce aux sacrifices financiers considérables des populations.

Enfin l'assemblée demande qu'on prenne les mesures nécessaires pour rétablir le plus rapidement possible le trafic ordinaire sur la ligne de Glovelier à Saignelégier avec l'assurance d'une liaison par autos depuis les gares jusqu'à Saint-Brais, Sauley et Lajoux.

Monsieur, conformément au procès-verbal du 4 novembre 1924 passé entre le Royaume de France et la Principauté de Neuchâtel, le service topographique fédéral a ouvert ces jours la frontière franco-suisse sur votre propriété. La frontière devra être ouverte sur 4 mètres de large, toutes les plantes à abattre sont marquées d'un « blanc ». Veuillez procéder à leur abattage aussi rapidement que possible.

Mais tout s'est fort bien passé, puisque, le 25 septembre 1948, les représentants suisse et français des autorités pouvaient constater que la frontière était ouverte sur 24 km.

Tout n'est pas encore au point

Les questions de propriété soulevées par cette opération sont évidemment nombreuses. Il faudra que soient mis à jour les cadastres des communes intéressées. Mais toutes les divergences seront examinées avec objectivité par deux délégués, l'un, représentant le département politique fédéral, M. Ducommun, géomètre cantonal neuchâtelois; l'autre, représentant les intérêts de la France, M. Bouvard, ingénieur à Mor-teau.

Cette laie, cette allée qui marquera désormais notre frontière devra être entretenue régulièrement. A cet effet, les postes des douanes ont reçu les serpes, les haches et les scies nécessaires au maintien de l'ouverture. Bien sûr, les contrebandiers ne verront-ils pas de bon œil ce large chemin ouvert dans l'ombre propice des bois! Mais, à cette époque près, tous apprendront à l'œuvre que M. E. Bovet vient de mener à bien, il a sans doute littéral, marqué dans la forêt qu'il aime, un sillon qui sera le témoin durable de sa féconde activité.

MOTIERS

Concentration de jeunesse

(c) Sous les auspices du comité de parrainage des paroisses protestantes de la région de Montbéliard a eu lieu dimanche, à Motiers, une concentration de jeunesse du vallois, à laquelle étaient joints environ 80 participants venus de Franche-Comté, en autocar. Ces hôtes d'un jour qui étaient arrivés le samedi soir et qui avaient trouvé hospitalité dans différentes familles du district prirent un plaisir évident à cette manifestation et se déclarèrent enchantés de l'accueil qui leur fut réservé.

FLEURIER

Conseil général

(c) Le Conseil général de Fleurier s'est réuni mardi soir, au collège primaire, sous la présidence de M. Albert Calame, président.

Agrégation. — Une demande d'agrégation, de Mme veuve William Borle-Wyss, originaire de Renan, a été acceptée par 30 voix.

Matchs au loto. — Nous avons indiqué, dans notre numéro de samedi, quelles sont les intentions du Conseil communal à propos de l'organisation des matchs au loto dans les établissements publics; d'accorder des autorisations que tous les deux ans à chaque société — les sous-sections étant exclues — et paiement d'un émolument de 100 fr. qui sera versé au fonds de la grande salle.

Propositions du pouvoir exécutif ont donné lieu à une longue discussion. Elles furent adoptées en ce qui concerne la réglementation, mais sur demande du groupe socialiste qui fut appuyé par 18 voix contre 14, l'émolument a été ramené à 25 fr. somme qui sera versée à la caisse communale.

Vente d'un terrain. — La vente d'une parcelle de terrain, au prix de 3 fr. 30 le mètre carré à Mme Robert Dubied et à son fils, garagiste, a été ratifiée.

Approbation d'un règlement scolaire. — Le règlement élaboré par la commission scolaire et le Conseil communal relatif à l'école complémentaire professionnelle, a ensuite été adopté.

Le règlement définit le but de l'école, règle les compétences administratives, la fréquentation des cours, la surveillance et la discipline.

Commissions. — Pour la législation actuelle, la commission locale d'agriculture a été formée de MM. Georges Berthoud fils, Georges Favre, Tull Huguenin, Adrien Jeanmonod et William Perrinjacquet.

Remplacement de M. Alexis Geiser, démissionnaire, M. Georges Matthey (celui-ci n'est pas membre de la commission des travaux publics).

Quant à la commission des soupes économiques, elle a été complétée par MM. John Favre et Georges Calame-Huguenin (rad.).

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Encore une maison détruite par le feu

(c) Les incendies se succèdent et certains d'entre eux restent inexplicables; chacun se demande avec une inquiétude croissante la raison de ces sinistres répétés. Se trouve-t-on en effet en présence d'un dangereux manège?

Dans la nuit de lundi à mardi vers 2 heures du matin, les pompiers étaient de nouveau alertés par un téléphone de M. André Matthey, des Cuches, qui annonçait qu'une maison brûlait dans le quartier du Baillod.

Les pompiers se rendirent sur place mais il était trop tard pour intervenir. Le chalet de M. René Matthey-Dorel, conseiller communal, a été entièrement détruit et il n'a pas été possible de sauver le mobilier. Ce chalet était inoccupé depuis dimanche et l'on ne peut s'expliquer les causes de l'incendie autrement que par un acte de malveillance. Le bâtiment incendié était une ancienne maison neuchâteloise remise à neuf et transformée en chalet tout récemment.

FONTAINES

Mort d'une ancienne institutrice

(sp) Lundi est décédée à Lamperswil, chez son fils, pasteur, où elle s'était rendue après la mort de son mari, Mme Willi Wälchli née Rognon, à l'âge de 83 ans.

Elle fut durant de nombreuses années institutrice à Fontaines, où son souvenir est resté vivace. Egalement fidèle à son lieu de naissance, elle tint à le visiter, en juin dernier, ainsi que le Val-de-Ruz, et en revint complètement enchantée et pleine des souvenirs d'antan!

CERNIER

La foire

(c) Petite foire que celle d'automne qui eut lieu lundi dans notre village. Le effet, on n'enregistra que 7 génisses, 5 vaches, 1 boeuf, 61 porcs sur les champs de foire. Aussi les transactions ne furent-elles pas nombreuses.

Animation assez grande autour du carrousel qui attire toujours les enfants.

VAL-DE-TRAVERS

Un ancien gendarme devant le tribunal correctionnel

(c) Composé de MM. Philippe Mayor, président, Charles Guye et Jean Franel, jurés, et Armand Blaser, commis greffier, le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu une audience mardi matin à Môtiers. Le siège du ministère public était occupé par M. Eugène Piaget, procureur général.

Une seule affaire était inscrite au rôle; celle de l'ancien appointé de gendarmerie J. G. qui, rattaché au poste de Fleurier, a commis, depuis l'automne passé, des abus de confiance pour un montant de 1566 francs 25. Le prévenu encaissait des taxes militaires et des amendes et conservait cet argent au lieu de le faire parvenir au bureau des recettes de l'Etat. Au moment où le por aux roses fut découvert dans les cahiers de comptes, nous avons rapporté à l'époque que J. G. était sur le point de circuler sa situation.

Remboursé par une cession faite sur le fonds de retraite, l'Etat de Neuchâtel n'a pas porté plainte mais le chef du département de police a révoqué l'appointé J. G. qui avait passé 28 ans au service de la république.

Après l'interrogatoire de l'inculpé qui a reconnu spontanément les faits, un seul témoin a été entendu: le chef de la brigade du Val-de-Travers qui donna de très bons renseignements sur l'ancien agent, dévoué, travailleur.

Puis le procureur général a prononcé son réquisitoire. Ayant souligné le rôle difficile de la police, le représentant du ministère public a démontré la gravité des abus de confiance. Cependant, comme le passé de J. G. est intact, il ne s'est pas opposé à l'octroi du sursis pour la peine de 10 mois d'emprisonnement qu'il a requis.

Quant à l'avocat de la défense, il a insisté sur les raisons d'indulgence que doit avoir le tribunal. Il avait une situation financière difficile depuis de nombreuses années en raison de la maladie de sa femme. Ensuite, il a été frappé d'une lourde sanction administrative et les actes de son client n'étaient pas provoqués par une intention d'appropriation définitive, mais provisoire.

Après avoir pesé les circonstances aggravantes et les circonstances atténuantes le tribunal correctionnel a condamné J. G. à la peine de huit mois d'emprisonnement, moins 23 jours de prison préventive. Le sursis a été accordé avec une durée d'épreuve fixée à trois ans. Les frais, s'élevant à 174 fr. 80 ont été mis à la charge du condamné.

LA TOURNE

Cambriolage d'un chalet

Le chalet qui possède à la Tourne le docteur Beau, d'Areuse, a reçu ces derniers temps, la visite de cambrioleurs qui ont emporté du linge et divers effets. La gendarmerie de Boudry a ouvert une enquête.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Petite chronique

(c) Après trois semaines de vacances, les écoliers sont rentrés en classe lundi; un certain nombre de dispenses ont été accordées, surtout aux enfants d'agriculteurs, pour la garde du bétail, jusqu'au 1er novembre.

Avec l'aménagement de la classe des 7me et 8me années remplacé dernièrement, tous les locaux destinés à l'enseignement sont maintenant dotés d'un mobilier neuf, pratique, moderne; l'achat a été échelonné sur cinq années. Il est heureux qu'on ait remplacé le vieux mobilier scolaire qui datait de la construction du collège en 1879.

A la Joux-du-Plâne, on fait procéder actuellement au collège, à des réparations devenues indispensables. A cet effet, un crédit de 3000 fr. a été voté par les communes de Dombresson et du Pâquier, à qui incombent toutes dépenses scolaires et qui se partagent les charges proportionnellement au nombre d'élèves de chaque commune.

Depuis bien des années, la Société d'embellissement a établi le long des promenades du village et en bordure de la forêt voisine, des bancs qui sont fort appréciés. Or, ces derniers jours, il a été constaté le peu de respect qu'ont certains vandales pour ces bancs placés sous la sauvegarde du public: sièges brisés, piquets arrachés, le tout emporté à une certaine distance, voilà le respect que ces peu scrupuleux personnages ont de la propriété publique. Il est souhaitable que de tels actes, aussi méchants qu'imbéciles ne resteront pas impunis.

Le choc fut très violent et Mme Morena passa sous la camionnette. Elle fut immédiatement conduite à l'hôpital des Cadolles où l'on a diagnostiqué une fracture de la cuisse gauche, une fracture ouverte de la cheville gauche, des blessures à la jambe droite et une fracture probable du nez.

Quant à M. Morena, il souffre de blessures superficielles.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Marché du travail

La chancellerie d'Etat nous communique:

Voici la situation du marché du travail et l'état du chômage en septembre 1948: Demandes d'emploi 156 (117); places vacantes 257 (173); placements 165 (70); chômeurs complets 38 (32); chômeurs partiels 33 (13).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

LA VILLE

Une camionnette renverse deux cyclistes aux Fahys

Une dame grièvement blessée

Mardi, à 18 h. 55, un grave accident de la circulation s'est produit devant l'immeuble N 125 aux Fahys.

Une camionnette de Pesoux, circulant en direction de la Coudre, a renversé deux cyclistes, M. et Mme Morena, domiciliés à Hauterive, qui circulaient dans le même sens.

Le choc fut très violent et Mme Morena passa sous la camionnette. Elle fut immédiatement conduite à l'hôpital des Cadolles où l'on a diagnostiqué une fracture de la cuisse gauche, une fracture ouverte de la cheville gauche, des blessures à la jambe droite et une fracture probable du nez.

Quant à M. Morena, il souffre de blessures superficielles.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Tribunal de police de Neuchâtel

Au début de l'audience d'hier matin, M. Raymond Jeanneret, président du tribunal de police I, a lu le jugement par lequel il condamna, pour lésions corporelles de peu d'importance, R. Q. de Marin, à 30 fr. d'amende et à 40 fr. 25 de frais.

Un soir de cet été, le garde-police, dans l'exercice de ses fonctions, invita un groupe de Suisses allemands à quitter le restaurant de la Tène à l'heure réglementaire. L'un d'eux « renka » et adressa des protestations à l'agent en son langage peu mélodieux. Indigné, Q. préta au représentant de l'ordre, main forte, c'est le cas de le dire, puis d'un coup de poing il coupa la parole au « rouspéteur » tout en lui cassant une dent.

Le condamné apprend par là que la société doit renoncer, pour sa sauvegarde, à l'aide bénévoles des amateurs, l'autorité étant armée suffisamment pour se faire elle-même respecter.

G. B. n'était pas au rendez-vous que lui avait fixé l'office des poursuites. Il n'était pas davantage à celui que lui avait proposé, il y a quelques temps, le tribunal. Bien qu'ayant demandé à être relevé de son défaut, il renonça hier encore à paraître. C'est pousser trop loin la discrétion. Et cette fois, c'est le gendrier qui l'invitera à passer huit jours d'arrêt à la conciergerie. S'il ne trouve pas le chemin, un gendarme l'accompagnera.

Résidant sans droit sur le territoire de la commune de Saint-Blaise, A. A. a reçu de l'autorité un délai pour aller planter sa tente ailleurs. Il ne l'a pas fait et a été renvoyé devant le juge pour infraction aux dispositions concernant la pénurie de logement. Sur le terrain pénal, cela comporte pour l'accusé une amende de 25 fr. et 5 fr. de frais. Cela donnera, d'autre part, un solide argument au Conseil communal de Saint-Blaise pour appuyer son point de vue et renvoyer cet habitant surnuméraire.

Dans un café, A. G. a frappé sans raison un consommateur. Puis sur la place de fête, lors des vendanges, il a levé le bras contre un agent de la police locale, sans autre motif que l'ivresse.

Pour voies de fait, ivresse, scandale et violence contre un représentant de la loi, A. G. se voit condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et à 25 fr. 50 de frais.

Admettant qu'elle a tenu un propos injurieux et diffamatoire à l'égard d'une voisine, Mme C. P. a fait savoir qu'elle se soumettait à la décision du tribunal. Elle est condamnée par défaut à 20 fr. d'amende et 14 fr. de frais.

F. F. doit 170 fr. à l'hôtesse qu'il a quittée il y a quelques mois. Il bénéficiera d'un sursis conditionnel pendant trois ans. S'il ne prélève pas 20 fr. sur chaque quinzaine, il devra subir trois jours de prison.

Déjà condamné par défaut, il y a un mois, pour abus de confiance, violation de domicile et flouetterie d'auberge, A. B. a vu, en raison de sa nouvelle absence, la peine de quinze jours d'emprisonnement primitivement prononcée contre lui devenir exécutoire.

C'est un monsieur qui n'avait pas payé sa note d'hôtel et qui, pour dormir, avait logé dans les locaux de l'entreprise où il travaillait. Le couvert et la couche à bon marché!

Quand on en arrive, comme G. B., à devoir plus de 3000 fr. pour une pension due à un enfant illégitime, la mauvaise volonté, quelles que soient

les raisons invoquées, paraît évidente. L'inculpé ne comparait pas mais prend par écrit l'engagement de combler son retard. Comme c'est la chose la plus souhaitable, le juge ne l'envoie pas directement en prison (il le fera vingt jours de détention s'il viole encore son obligation d'entretien). Epée de Damoclès, ce sursis traditionnel qui planera pendant trois ans sur la tête de G. B. l'amènera peut-être à faire son devoir.

Un professeur de Neuchâtel confia à des voisins la clef de sa villa pendant ses vacances. R. M., un sous-locataire des voisins en question, rencontra un jour L. M. et J. F. qui avaient passé la nuit sur le « solarium » de l'hôpital des Cadolles. Il leur offrit l'hospitalité ainsi qu'à un couple auquel il abandonna sa propre chambre. Avec ses nouveaux amis, R. M. se rendit dans la belle villa et leur fit profiter de la cave, des chambres à coucher et du piano. L'un des deux vagabonds se mit à jouer la « Paloma », ce qui arracha des larmes d'émotion à son « amphitryon »!

Les deux compères semblent bien avoir remarqué que l'élégance de la villa où ils étaient reçus et l'allure de celui qui les recevait ne cadrerait pas du tout. Ils invoquent pourtant pour leur défense le fait que R. M. leur avait confié qu'il avait l'intention de vendre « sa » propriété pour 60,000 fr. et qu'ils se croyaient effectivement chez lui!

Il est tout trois fait de la prison préventive qui compense les 15 jours (pour R. M.), 10 jours (pour L. M.) et 5 jours (pour J. F.) d'emprisonnement auquel ils sont condamnés — le premier par défaut — à l'issue de débats teintés d'humour.

<